MESURE ET AMELIORATION DE L'ACCESSIBILITE

GROUPE SCOLAIRE SIBUET

RUE DU 11 NOVEMBRE 1918
69780 MIONS

AU 07/12/09

COMMUNE DE MIONS

REFERENCE BATIMENT: N°001

ACCESMETRIE SAS
2 bis Boulevard de la Paix
13 640 LA ROQUE D'ANTHERON
☏: 04.42.90.43.60 🖷 : 04.42.50.47.69 💻 info@accesmetrie.fr
SAS au capital de 8 000 € – RCS Salon de Provence 448 656 660

INTRODUCTION

Accèsmétrie a procédé à l'audit d'accessibilité du groupe scolaire Sibuet.

La visite s'est déroulée le 7 décembre 2009.

Ce diagnostic s'inscrit dans les obligations réglementaires issues de la loi du 11 février 2005. Il prend en compte les différents types de handicap.

Le diagnostic du site repose sur deux phases :

- L'état des lieux et l'analyse critique,
- Les préconisations chiffrées.

Pour une plus grande compréhension des résultats, il est fortement recommandé de lire, au préalable, la note méthodologique.

SOMMAIRE

FICHE D'IDENTITE DU SITE 4

NOTE METHODOLOGIQUE 5

RESULTATS DU DIAGNOTIC DE LA MATERNELLE 12
- Fiche de synthèse 13
- Localisation des obstacles 14
- Fiche récapitulative 16
- Fiches de préconisations 19

RESULTATS DU DIAGNOTIC DE L'ELEMENTAIRE 42
- Fiche de synthèse 43
- Localisation des obstacles 44
- Fiche récapitulative 48
- Fiches de préconisations 52

TABLEAU DE SYNTHESE 81

POINTS D'AMELIORATION D'USAGE POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP 82

LEXIQUE 89

FICHE D'IDENTITE

N°001	GROUPE SCOLAIRE SIBUET

ADRESSE :	Rue du 11 Novembre 1918 69780 MIONS
VOCATION :	Scolaire
ANNEE DE CONSTRUCTION :	1930 et 1970

SURPERFICIE :	2 653 m²
NOMBRE DE BATIMENT :	▪ 2 bâtiments (RDC au R+2) ▪ 1 préfabriqué (réfectoire maternelle)

PLAN DE MASSE

NOTE METHODOLOGIQUE

Chaque site est traité dans sa globalité suivant la méthode Accèsmétrie©.

Cette méthode comporte 7 étapes, décrites ci-après, et permet d'étudier les conditions d'accès au site concerné, depuis les différents modes d'accès (parking, bus), jusqu'aux différentes fonctions du site.

a. Descriptif des étapes de la méthode

1. L'analyse fonctionnelle du lieu

Il s'agit de définir les fonctions, missions et services devant être rendus au public dans ce lieu.

2. La construction du schéma d'audit

Pour chaque fonction, il s'agit de mettre sous forme schématique, le trajet physique depuis l'abord du lieu jusqu'à l'accès à la fonction. L'intégration de ces différents trajets permet d'obtenir le schéma de l'audit qui synthétise tous les cheminements et tous les obstacles rencontrés sur ce cheminement.

3. L'audit sur place

L'audit est réalisé sur le lieu par une équipe d'Accèsmétrie composée d'un auditeur et d'un préconisateur-chiffreur.

A partir du schéma d'audit, le progiciel Accèsmétrie© construit un questionnaire d'audit. Chaque élément de cheminement et chaque équipement susceptible d'être rencontré fait l'objet d'un « module de base » (ascenseur, escalier, banque d'accueil, ...) qui regroupe toutes les questions réglementaires et normatives que l'on doit se poser pour évaluer le niveau d'accessibilité.

Le questionnaire est rempli au fur et à mesure de la visite sur le site.

4. Le calcul de l'indice Accèsmétrie©

Les réponses collectées sont analysées par le progiciel Accèsmétrie© qui permet de calculer le niveau d'accessibilité du lieu étudié. Il varie entre 0% et 100%.

L'obtention de 100% pour le lieu audité signifie que l'intégralité des normes et règlements existants en matière d'accessibilité est respectée.

Exemple d'un calcul d'indice :

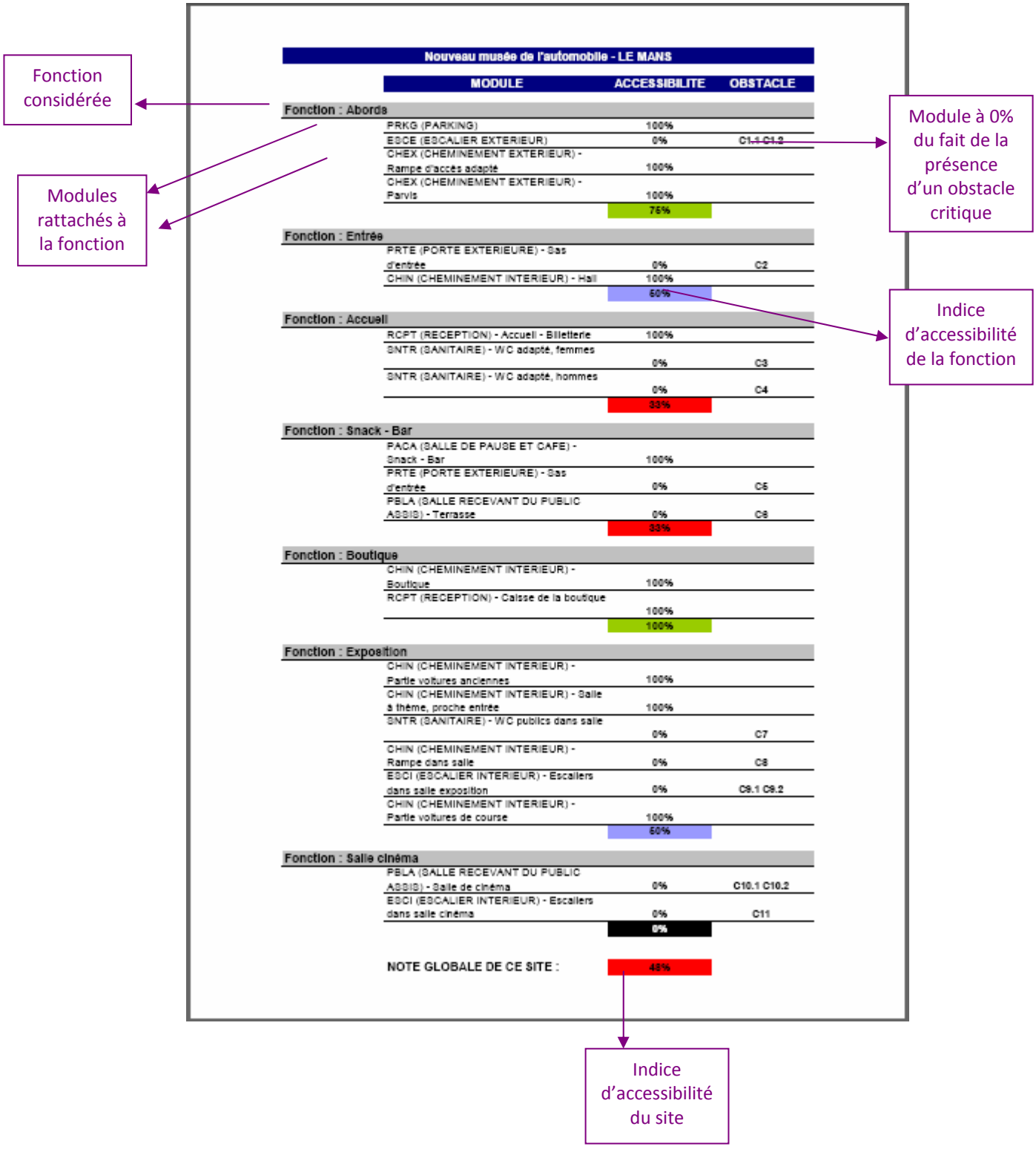

Nouveau musée de l'automobile - LE MANS

MODULE	ACCESSIBILITE	OBSTACLE
Fonction : Abords		
PRKG (PARKING)	100%	
ESCE (ESCALIER EXTERIEUR)	0%	C1.1 C1.2
CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - Rampe d'accès adapté	100%	
CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - Parvis	100%	
	75%	
Fonction : Entrée		
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - Sas d'entrée	0%	C2
CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - Hall	100%	
	50%	
Fonction : Accueil		
RCPT (RECEPTION) - Accueil - Billetterie	100%	
SNTR (SANITAIRE) - WC adapté, femmes	0%	C3
SNTR (SANITAIRE) - WC adapté, hommes	0%	C4
	33%	
Fonction : Snack - Bar		
PACA (SALLE DE PAUSE ET CAFE) - Snack - Bar	100%	
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - Sas d'entrée	0%	C5
PBLA (SALLE RECEVANT DU PUBLIC ASSIS) - Terrasse	0%	C6
	33%	
Fonction : Boutique		
CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - Boutique	100%	
RCPT (RECEPTION) - Caisse de la boutique	100%	
	100%	
Fonction : Exposition		
CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - Partie voitures anciennes	100%	
CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - Salle à thème, proche entrée	100%	
SNTR (SANITAIRE) - WC publics dans salle	0%	C7
CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - Rampe dans salle	0%	C8
ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - Escaliers dans salle exposition	0%	C9.1 C9.2
CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - Partie voitures de course	100%	
	50%	
Fonction : Salle cinéma		
PBLA (SALLE RECEVANT DU PUBLIC ASSIS) - Salle de cinéma	0%	C10.1 C10.2
ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - Escaliers dans salle cinéma	0%	C11
	0%	
NOTE GLOBALE DE CE SITE :	48%	

5. La détermination et la mise en évidence des obstacles critiques

Au cours de l'audit, à l'occasion de chaque module de base, les auditeurs mesurent précisément les dimensions et les caractéristiques des éléments de cheminement. Chaque fois que l'une de ces mesures laisse apparaître que l'accès des personnes handicapées est impossible, l'auditeur met en évidence le caractère « critique » de l'obstacle rencontré. Chaque obstacle critique est photographié.

Ainsi pour chacun des bâtiments, ACCESMETRIE fournit le détail de l'ensemble des obstacles critiques rencontrés. Le rapport comprend une description de chaque obstacle critique, accompagnée d'une photographie.

Les obstacles critiques sont repérés grâce au logigramme fonctionnel et à la photographie.

Les obstacles peuvent être de trois niveaux :

- L'obstacle peut être seulement critique, il est noté « C » ou « OC ». L'obstacle traduit une non-conformité qui va poser problème à une personne en situation de handicap dans son déplacement ou dans l'utilisation d'un dispositif en autonomie. Cela entraîne une note nulle pour le module de base considéré.

- L'obstacle peut être disqualifiant, il est noté « D » ou « OD » : d'une part l'obstacle est reconnu comme étant infranchissable pour une personne en situation de handicap en autonomie, mais il empêche de plus l'accès au reste de la fonction. Cela entraîne une note nulle pour la fonction.

- L'obstacle peut être éliminatoire, il est noté « E » ou « OE » : L'obstacle est reconnu comme étant infranchissable pour une personne en situation de handicap en autonomie, et il empêche un quelconque accès au site. Cela entraîne une note nulle pour le site.

Les obstacles sont notés par un préfixe dépendant de leur nature, OC par exemple, suivit d'une numérotation correspondant à l'ordre dans lequel ils sont rencontrés dans le logigramme.

6. Les préconisations de solutions d'amélioration pour les obstacles critiques

Pour chaque obstacle critique relevé sur ce site, Accèsmétrie conçoit une fiche de préconisation. Elle reprend la description et la photo de l'obstacle, la description d'une solution technique réaliste conçue par un préconisateur-chiffreur pour éliminer cet obstacle. Les préconisations sont assorties d'une évaluation économique.

Le chiffrage s'entend **hors taxes (HT)** et **hors maîtrise d'œuvre**.

Des renvois vers d'autres obstacles critiques, indiqués par « Voir OC n°X » (X étant le numéro de l'obstacle critique), peuvent exister. Ce renvoi indique que l'obstacle relevé a été résolu dans le numéro de l'obstacle cité.

Le tableau de chiffrage comporte également une indication sur la complexité des travaux à réaliser suivant une échelle simple :

- Léger : Travaux simples sans gène occasionnée ;

- Moyen : Travaux pouvant perturber le fonctionnement de l'établissement (ex : aménagement d'un sanitaire) ;
- Lourd : Travaux pouvant nécessiter la fermeture de l'établissement ou occasionnant une gène très importante (ex : pose d'un ascenseur).

Les travaux d'un bâtiment sont considérés comme lourds si au moins une des préconisations est considérée comme lourde. Ils sont considérés comme moyens si aucune préconisation n'est considérée comme lourde et si au moins une des préconisations est considérée comme moyenne. Les préconisations d'un bâtiment sont considérées comme légères si toutes les préconisations sont considérées comme légères.

Exemple de fiche de préconisation :

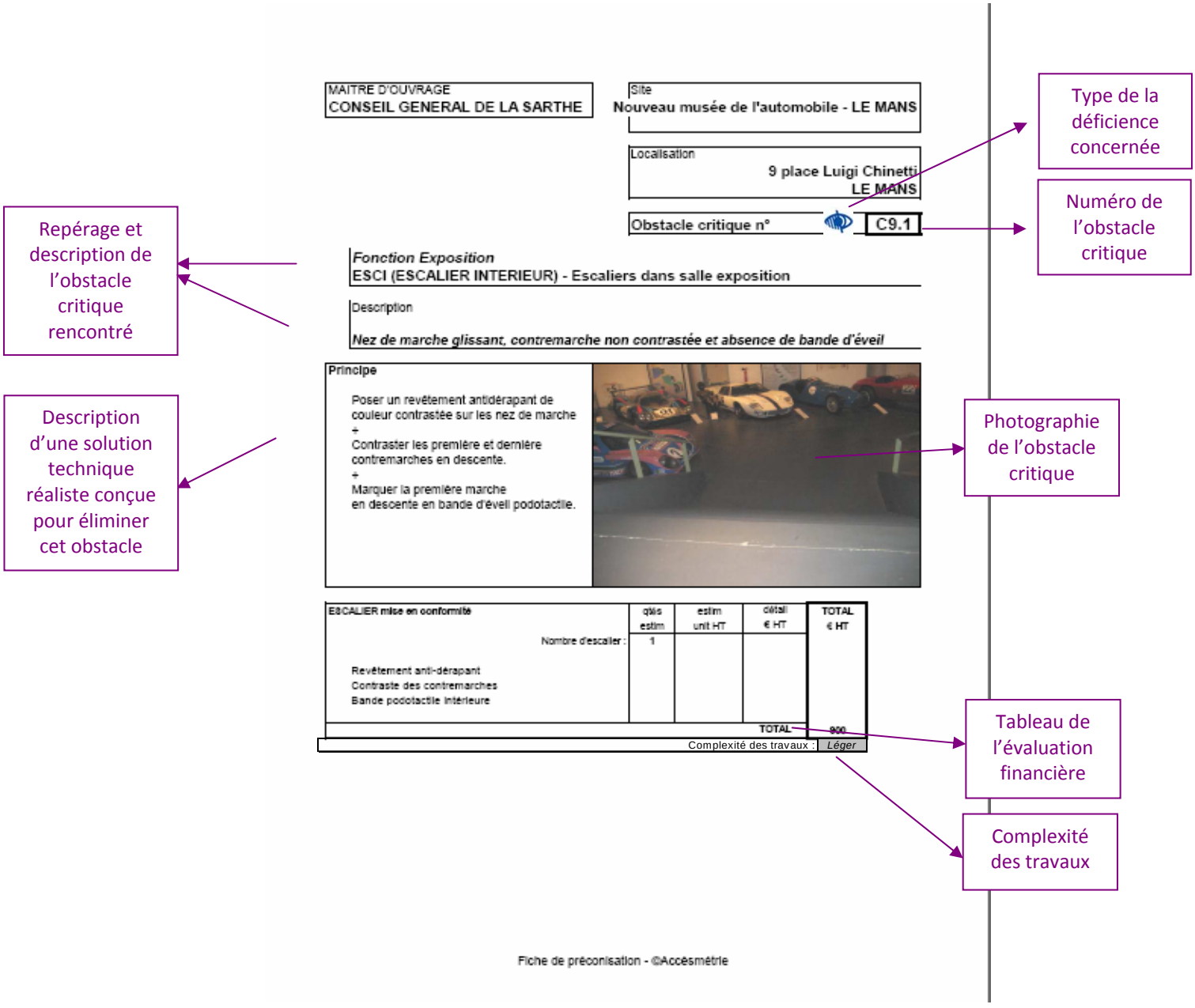

7. Mesure du niveau d'accessibilité obtenu après préconisations

Le progiciel Accèsmétrie© permet de mesurer le gain en indice apporté par la résolution des obstacles critiques d'un site.

Ainsi, pour chaque site audité est précisé le nouvel indice d'accessibilité obtenu une fois l'ensemble des préconisations mis en œuvre.

b. Les indicateurs utilisés

L'indice ACCESMETRIE©

C'est un nombre compris entre 0 et 100 mesurant le niveau d'accessibilité réglementaire d'un site ou de l'un de ses composants. La mesure de l'indice ACCESMETRIE© d'un site existant consiste à évaluer la proportion de contraintes réglementaires effectivement respectées.

c. Les niveaux d'accessibilité et leur code couleur

- **Totalement inaccessible (couleur Noire) :** Se dit d'un site, ou du composant d'un site, qui théoriquement n'est pas accessible aux personnes en situation de handicap et qui n'a pas le potentiel de le devenir par des moyens réalistes et raisonnables.

- **Inaccessible (couleur Rouge) :** Se dit d'un lieu qui théoriquement n'est pas accessible aux personnes en situation de handicap, même lorsqu'elles sont accompagnées. Il a le potentiel de devenir accessible.

- **Accessible accompagné (couleur Bleue) :** Se dit d'un site théoriquement accessible aux personnes en situation de handicap dès lors qu'elles sont accompagnées ou aidées.

- **Accessible en autonomie (couleur Verte) :** Se dit d'un site théoriquement accessible par des personnes en situation de handicap capables de se déplacer seules.

INDICE	TYPE D'ACCES	COULEUR
Entre 0 et 24%	Totalement inaccessible	Noir
Entre 25 et 49%	Non accessible	Rouge
Entre 50 et 74%	Accessible accompagné	Bleu
Entre 75 et 100%	Accessible en autonomie	Vert

Il est important de souligner que le seul indice d'accessibilité ne suffit pas à qualifier le niveau réel d'accessibilité d'un site.

De part la nature pénalisante de la méthode (0% attribué à un module dès la présence d'un obstacle, quel qu'il soit), il est en effet indispensable d'agréger cet indice avec le nombre d'obstacles détectés, le montant des travaux préconisés et l'indice potentiel atteint après résolution des travaux.

Un site peut ainsi être gratifié d'un indice très mauvais car tous ses modules ou presque possèdent un obstacle sans pour autant que le montant des préconisations soit important.
L'analyse conjointe des ces 4 indicateurs permet ainsi de qualifier précisément et objectivement le niveau d'accessibilité du site.

d. Guide de lecture des résultats

Pour chaque entité (site), sont présentés :

- Une fiche récapitulative en deux pages :
  - Première page :

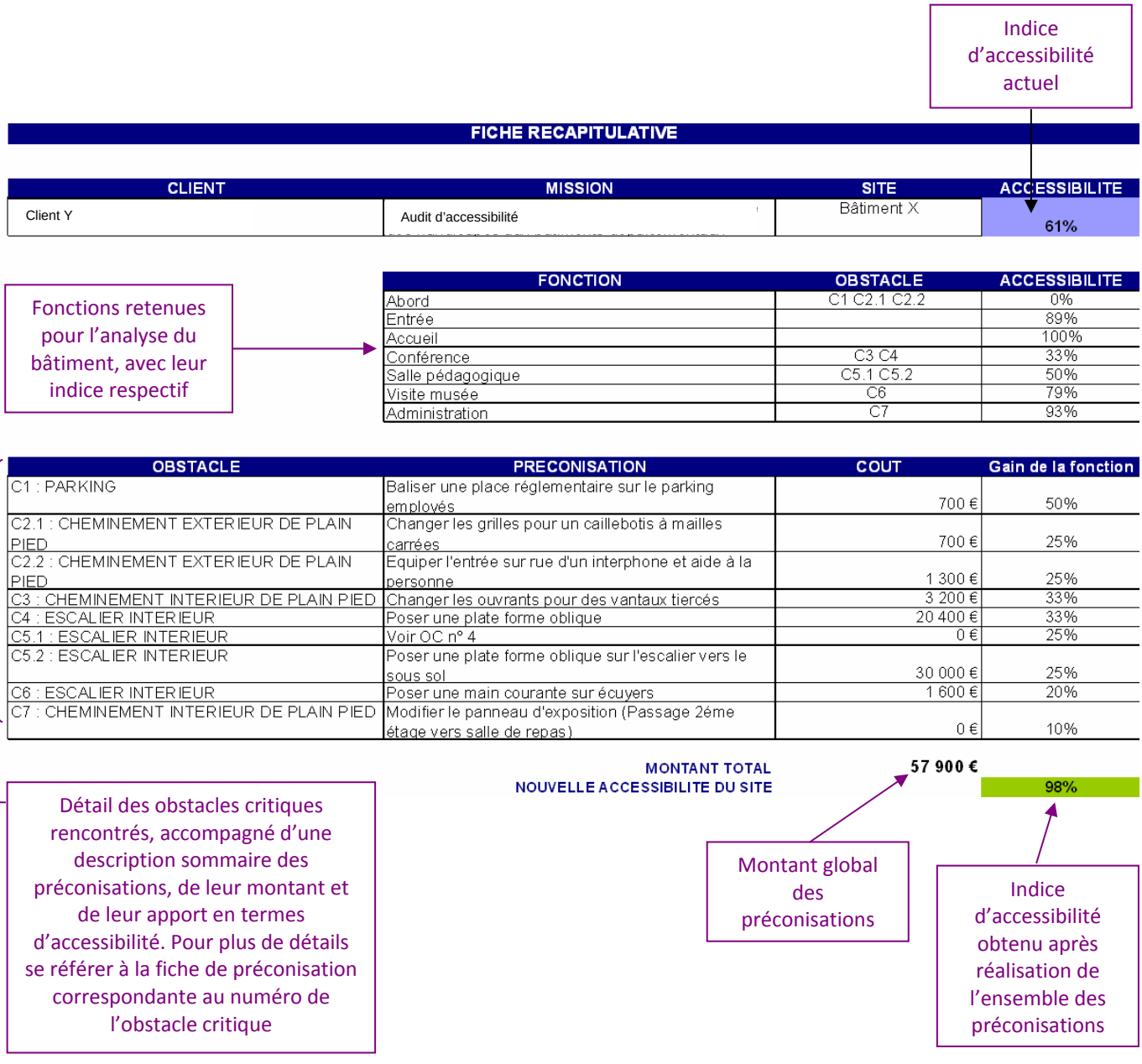

- Deuxième page : Description des cheminements et équipements élémentaires utilisés pour décrire l'ensemble des fonctions avec indication de leur indice et des obstacles rencontrés. L'indice de chaque module et de chaque fonction est précisé.

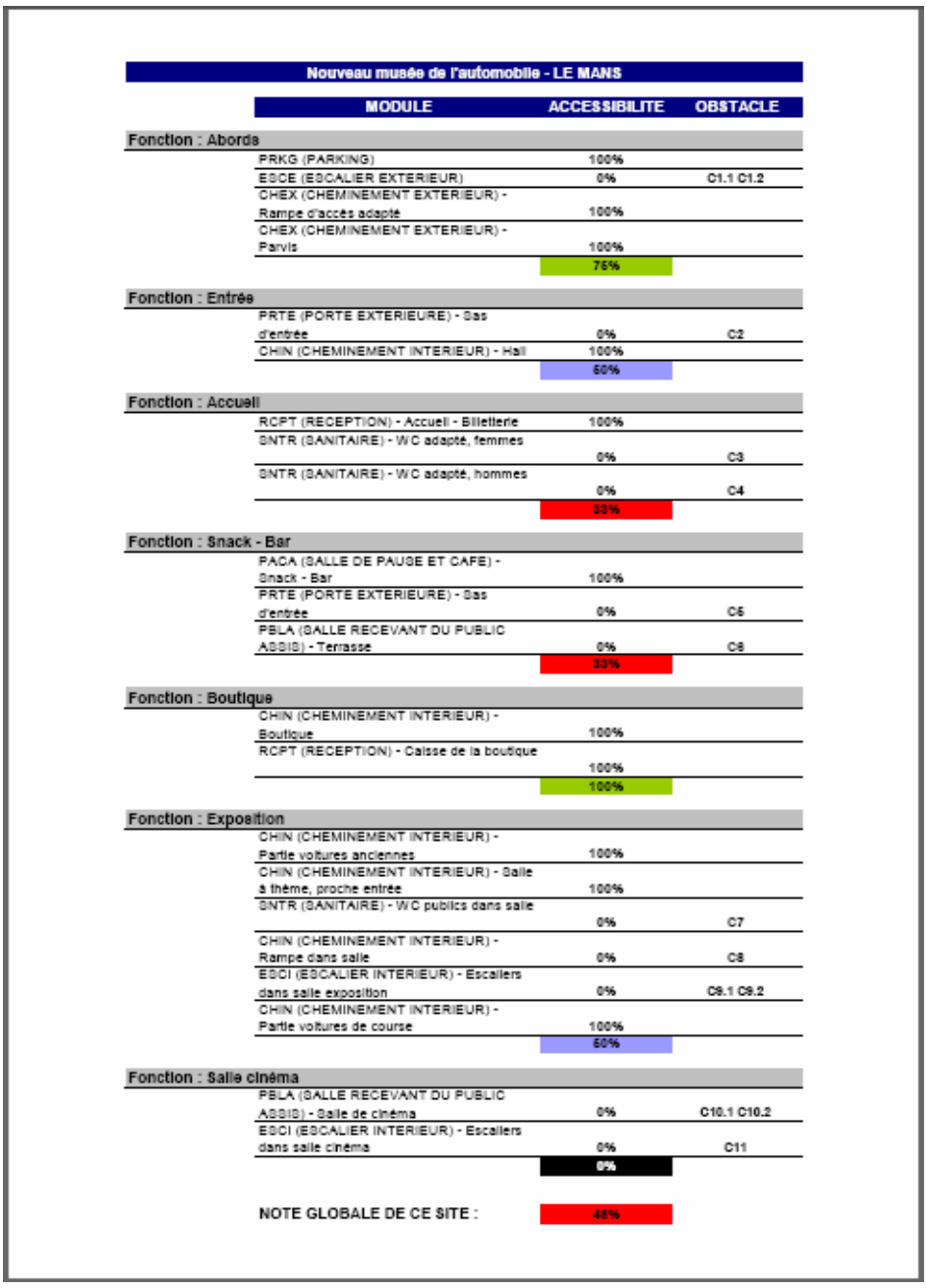

Nouveau musée de l'automobile - LE MANS

MODULE	ACCESSIBILITE	OBSTACLE
Fonction : Abords		
PRKG (PARKING)	100%	
ESCE (ESCALIER EXTERIEUR)	0%	C1.1 C1.2
CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - Rampe d'accès adapté	100%	
CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - Parvis	100%	
	75%	
Fonction : Entrée		
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - Sas d'entrée	0%	C2
CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - Hall	100%	
	50%	
Fonction : Accueil		
RCPT (RECEPTION) - Accueil - Billetterie	100%	
SNTR (SANITAIRE) - WC adapté, femmes	0%	C3
SNTR (SANITAIRE) - WC adapté, hommes	0%	C4
	33%	
Fonction : Snack - Bar		
PACA (SALLE DE PAUSE ET CAFE) - Snack - Bar	100%	
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - Sas d'entrée	0%	C5
PBLA (SALLE RECEVANT DU PUBLIC ASSIS) - Terrasse	0%	C6
	33%	
Fonction : Boutique		
CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - Boutique	100%	
RCPT (RECEPTION) - Caisse de la boutique	100%	
	100%	
Fonction : Exposition		
CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - Partie voitures anciennes	100%	
CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - Salle à thème, proche entrée	100%	
SNTR (SANITAIRE) - WC publics dans salle	0%	C7
CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - Rampe dans salle	0%	C8
ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - Escaliers dans salle exposition	0%	C9.1 C9.2
CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - Partie voitures de course	100%	
	50%	
Fonction : Salle cinéma		
PBLA (SALLE RECEVANT DU PUBLIC ASSIS) - Salle de cinéma	0%	C10.1 C10.2
ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - Escaliers dans salle cinéma	0%	C11
	0%	
NOTE GLOBALE DE CE SITE :	48%	

- Le détail des préconisations : Pour chaque obstacle critique relevé, une préconisation est présentée au travers d'une fiche. Cette fiche intègre une description précise de l'obstacle accompagnée d'une photographie, une solution technique réaliste conçue par un préconisateur-chiffreur pour éliminer cet obstacle. Les préconisations sont assorties d'une évaluation économique.

Le chiffrage est hors taxes (HT) et hors maîtrise d'œuvre.

RESULTATS DU DIAGNOSTIC DE LA MATERNELLE

(Groupe scolaire Sibuet)
(N°001.1)

001.1

Groupe scolaire Sibuet

Maternelle

Indice d'accessibilité actuel : **36 %**
Indice d'accessibilité potentiel : **84 %**

Nombre d'obstacles critiques : 23

Enveloppe globale : **203 650 € HT**

Résultats fonctions systématiques	Indice d'accessibilité	Nombre d'obstacles	Enveloppe (€ HT)
Abord	**0 %**	3	**9 300 €**
Entrée	**50 %**	3	**2 350 €**

Résultats fonctions spécifiques	Indice d'accessibilité	Nombre d'obstacles	Enveloppe (€ HT)
Direction	**90 %**	0	**0 €**
Enseignement RDC haut	**73 %**	2	**6 000 €**
Enseignement RDC bas	**0 %**	4	**178 200 €**
Récréation	**14 %**	8	**4 200 €**
Réfectoire	**33 %**	3	**3 600 €**

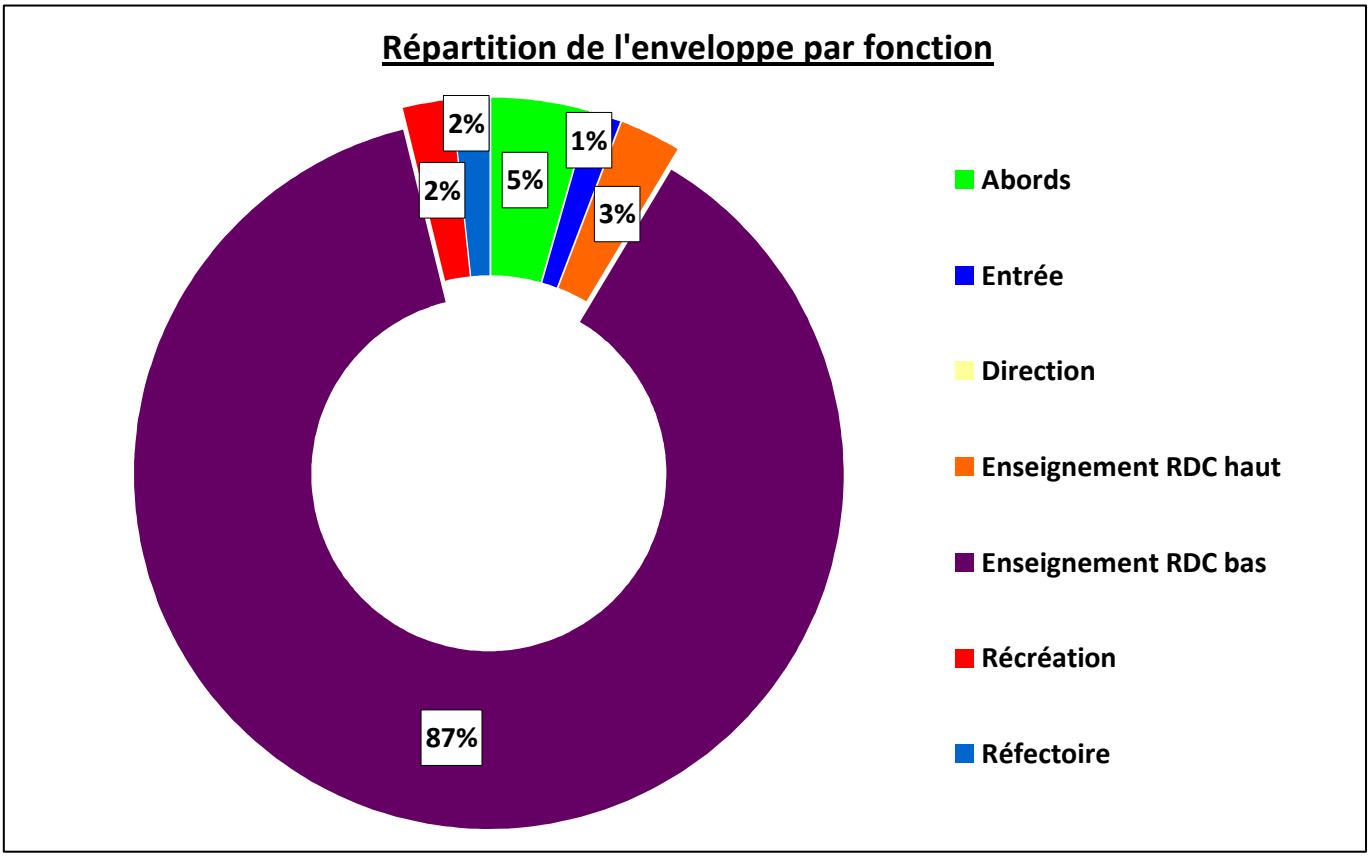

LOCALISATION DES OBSTACLES

Les obstacles sont indiqués sur les plans en fonction de leur localisation.

Les obstacles sont localisés avec leur identifiant.
Exemple : **C6** correspond à l'obstacle n°6 des fiches de préconisations (Absence de sanitaire adapté à tous).

N°001.1	GROUPE SCOLAIRE SIBUET - MATERNELLE	**BATIMENT :** B	**NIVEAU :** Rez-de-chaussée

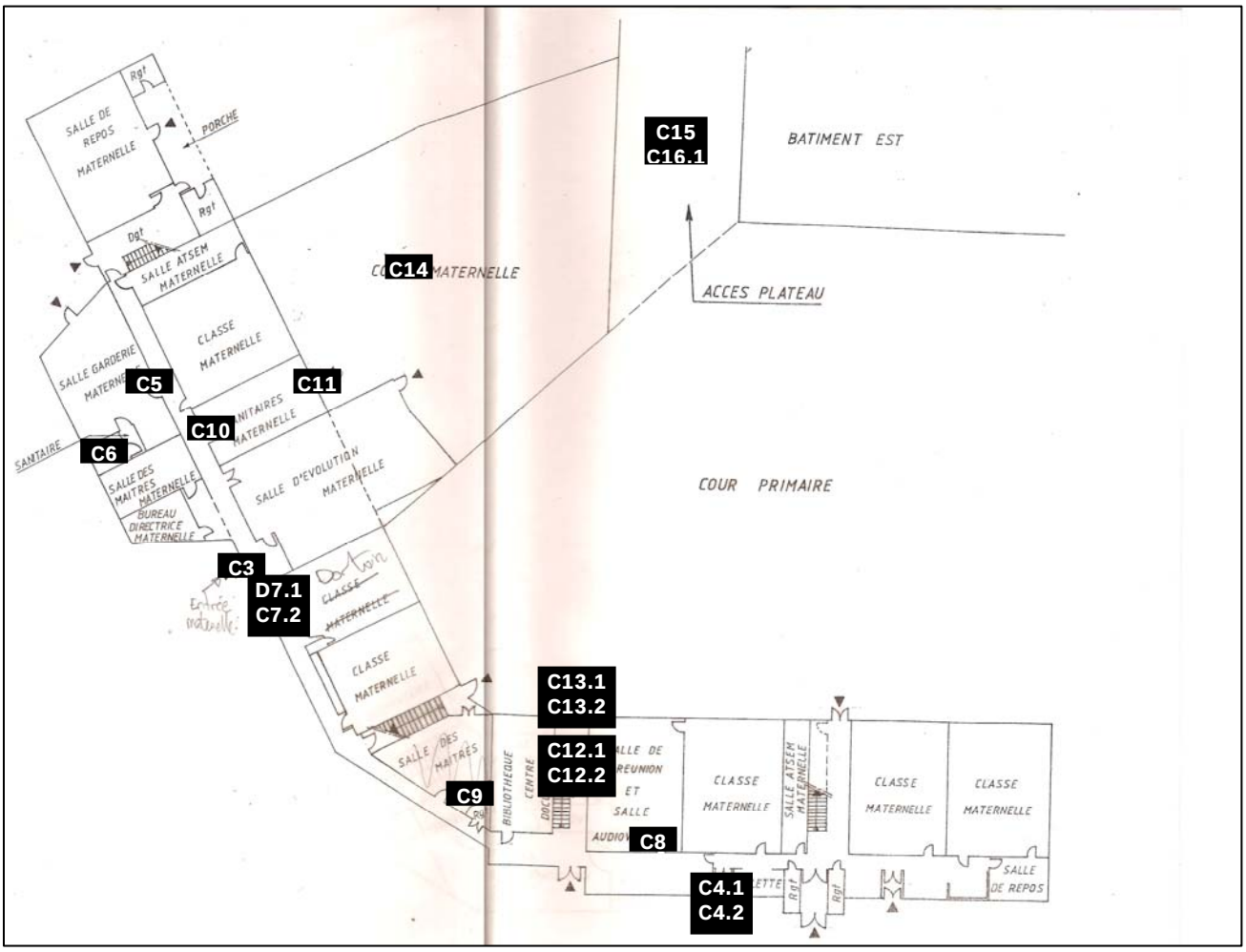

N°001.1	GROUPE SCOLAIRE SIBUET - MATERNELLE	**BATIMENT :** Réfectoire maternelle	**NIVEAU :** Rez-de-chaussée

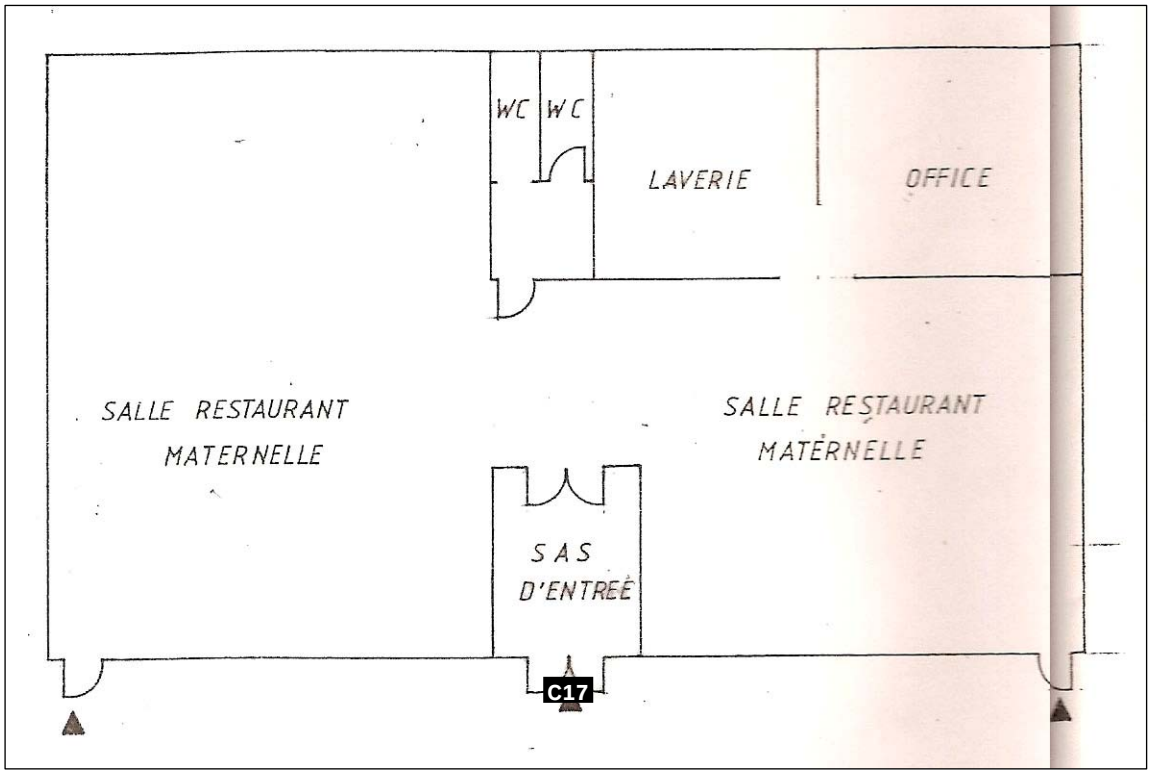

FICHE RECAPITULATIVE

CLIENT	MISSION	SITE	ACCESSIBILITE
VILLE DE MIONS	Diagnostic des conditions d'accessibilité aux personnes handicapées de 31 ERP	001.1 - Groupe scolaire Sibuet - Maternelle	**36%**

FONCTION	OBSTACLE	ACCESSIBILITE
Abords	C1 C2.1 C2.2	0%
Entrée	C3 C4.1 C4.2	50%
Direction		90%
Enseignement RDC haut	C5 C6	73%
Enseignement RDC bas	D7.1 C7.2 C8 C9	0%
Récréation	C10 C11 C12.1 C12.2 C13.1 C13.2 C14 C15	14%
Réfectoire	C16.1 C16.2 C17	33%

TYPE	OBSTACLE	PRECONISATION	COUT	Gain de la fonction
	C1 : PRKG (PARKING)	Créer une place de stationnement adaptée proche de l'entrée	4 500 € HT	50%
	C2.1 : CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - du stationnement jusqu'à l'entrée	Allonger la rampe existante et créer un palier conforme devant la porte	3 000 € HT	25%
	C2.2 : CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - du stationnement jusqu'à l'entrée	Poser les équipements conformes sur les escaliers et poser des mains courantes	1 800 € HT	25%
	C3 : PRTE (PORTE EXTERIEURE) - entrée RDC haut	Réduire le ressaut en réhaussant le seuil incliné	550 € HT	25%
	C4.1 : ESCE (ESCALIER EXTERIEUR) - entrée RDC bas	Cette entrée restera inaccessible aux U.F.R. Baliser et utiliser l'entrée du RdC haut	300 € HT	0%
	C4.2 : ESCE (ESCALIER EXTERIEUR) - entrée RDC bas	Poser les équipements conformes sur les escaliers et poser des mains courantes	1 500 € HT	0%
	C5 : CLAS (SALLE DE CLASSE)	Remplacer les poignées de portes existantes par des poignées conformes	600 € HT	12%
	C6 : SNTR (SANITAIRE) - adultes	Créer un sanitaire adapté à tous	5 400 € HT	12%
	D7.1 : ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - accès au RDC bas	Poser un ascenseur extérieur desservant tous les niveaux	170 000 € HT	17%
	C7.2 : ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - accès au RDC bas	Poser les équipements conformes sur les escaliers et poser des mains courantes	1 000 € HT	17%
	C8 : CEDI (CENTRE DE DOCUMENTATION) - BCD	Remplacer la double porte existante par une double porte tiercée	2 400 € HT	33%
	C9 : SNTR (SANITAIRE) - adultes	Créer un sanitaire adapté à tous	4 800 € HT	33%
	C10 : PRTE (PORTE EXTERIEURE) - accès aux sanitaires	Remplacer la double porte existante par une double porte tiercée	2 400 € HT	14%
	C11 : PRTE (PORTE EXTERIEURE) - accès cour depuis sanitaire	Reprendre le seuil béton	850 € HT	14%

	C12.1 : ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - accès cour depuis RDC bas	Cet accès restera inaccessible aux U.F.R. Faire le tour par les sanitaires	0 € HT	0%
	C12.2 : ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - accès cour depuis RDC bas	Poser les équipements conformes sur les escaliers et poser des mains courantes	700 € HT	0%
	C13.1 : PRTE (PORTE EXTERIEURE) - accès à la cour depuis le RDC bas	Restera inchangé (voir C12.1)	0 € HT	0%
	C13.2 : PRTE (PORTE EXTERIEURE) - accès à la cour depuis le RDC bas	Restera inchangé (voir C12.1)	0 € HT	0%
	C14 : RECR (COUR DE RECREATION) - petite cour	Remplacer la grille existante par une grille conforme	250 € HT	14%
	C15 : CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - accès à la cour du haut	Prévoir une aide à la personne	0 € HT	0%
	C16.1 : CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - accès au réfectoire	Prévoir une aide à la personne	0 € HT	0%
	C16.2 : CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - accès au réfectoire	Allonger la rampe existante et créer un palier conforme devant la porte	3 600 € HT	0%
	C17 : PRTE (PORTE EXTERIEURE) - entrée du réfectoire	Voir C16.2	0 € HT	33%

MONTANT TOTAL **203 650 € HT**

NOUVELLE ACCESSIBILITE DU SITE **84%**

001.1 - Groupe scolaire Sibuet - Maternelle

MODULE	ACCESSIBILITE	OBSTACLE
Fonction : Abords		
PRKG (PARKING)	0%	C1
CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - du stationnement jusqu'à l'entrée	0%	C2.1 C2.2
	0%	
Fonction : Entrée		
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - entrée RDC haut	0%	C3
ESCE (ESCALIER EXTERIEUR) - entrée RDC bas	0%	C4.1 C4.2
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - entrée RDC bas	100%	
CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - hall d'entrée	100%	
	50%	
Fonction : Direction		
CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - accès à la direction	100%	
BURE (BUREAU) - direction	80%	
	90%	
Fonction : Enseignement RDC haut		
CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - couloir RDC haut	100%	
CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - salle d'évolution	100%	
CLAS (SALLE DE CLASSE)	0%	C5
CLAS (SALLE DE CLASSE) - salle garderie	100%	
CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - accès au dortoir	82%	
CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - dortoir	100%	
SNTR (SANITAIRE) - enfants	100%	
SNTR (SANITAIRE) - adultes	0%	C6
	73%	
Fonction : Enseignement RDC bas		
ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - accès au RDC bas	0%	D7.1 C7.2
CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - couloir RDC bas	100%	
CLAS (SALLE DE CLASSE) - (x4)	100%	
CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - dortoir	100%	
CEDI (CENTRE DE DOCUMENTATION) - BCD	0%	C8
PBLA (SALLE RECEVANT DU PUBLIC ASSIS) - salle de réunion	100%	
SNTR (SANITAIRE) - enfants	100%	
SNTR (SANITAIRE) - adultes	0%	C9
	0%	
Fonction : Récréation		
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - accès aux sanitaires	0%	C10
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - accès cour depuis sanitaire	0%	C11
ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - accès cour depuis RDC bas	0%	C12.1 C12.2
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - accès à la cour depuis le RDC bas	0%	C13.1 C13.2
RECR (COUR DE RECREATION) - petite cour	0%	C14
CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - accès à la cour du haut	0%	C15
RECR (COUR DE RECREATION) - cour du haut	100%	
	14%	
Fonction : Réfectoire		
CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - accès au réfectoire	0%	C16.1 C16.2
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - entrée du réfectoire	0%	C17
REFE (REFECTOIRE / RESTAURANT) - maternelle	100%	
	33%	
NOTE GLOBALE DE CE SITE :	36%	

MAITRE D'OUVRAGE
VILLE DE MIONS

Site
001.1 - Groupe scolaire Sibuet
- Maternelle -

Localisation
rue du 11 Novembre
MIONS

Obstacle critique n° **C1**

Fonction Abords
PRKG (PARKING)

Description
Absence de place de stationnement adaptée

Principe

Créer une place de stationnement adaptée sur le parking du personnel haut à proximité de l'entrée de la maternelle

Création d'un stationnement pour P.M.R.	qtés estim	estim unit HT	détail € HT	**TOTAL € HT**	
Décapage					
Fond de forme grave ciment					
Mise en place de bordure entérrée					
Enrobé à chaud,					
Panneau de signalisation réglementaire					
Marquage et pictogramme à la peinture de sol					
			TOTAL	**4 500**	*févr-10*
				Complexité des travaux :	*Léger*

MAITRE D'OUVRAGE
VILLE DE MIONS

Site
001.1 - Groupe scolaire Sibuet - Maternelle -

Localisation
rue du 11 Novembre MIONS

Obstacle critique n° **C2.1**

Fonction Abords
CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - du stationnement jusqu'à l'entrée

Description
Pente du cheminement excessive ***15%***

Principe

Allonger la rampe existante afin d'obtenir une pente de 5% maximum

Réfection d'une rampe d'accès	qtés estim	estim unit HT	détail € HT	**TOTAL € HT**	
Dépose du pavage existant Décapage de la partie à allonger Fondation et réglage de la surface en grave ciment					
			TOTAL	**3 000**	*févr-10*
				Complexité des travaux :	*Moyen*

MAITRE D'OUVRAGE
VILLE DE MIONS

Site
001.1 - Groupe scolaire Sibuet - Maternelle -

Localisation
rue du 11 Novembre MIONS

Obstacle critique n° **C2.2**

Fonction Abords
CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - du stationnement jusqu'à l'entrée

Description
Equipements des escaliers insuffisants

Principe

Poser des bandes antidérapantes et de couleur constratée sur chaque marche
Poser des bandes podotactiles sur chaque palier descendant
Poser une bande de couleur contrastée sur la 1er et dernière contremarche de l'escalier
Poser une main-courante de part et d'autre de l'escalier

Complément d'équipement d'escalier	qtés estim	estim unit HT	détail € HT	**TOTAL € HT**	
Fourniture et pose de :					
Nez de marches	7,0				
Bandes podotactiles	1,0				
Contre marches contrastées	2,0				
Main courante sur potelets	2,0				
			TOTAL	**1 800**	*févr-10*
				Complexité des travaux :	*Léger*

MAITRE D'OUVRAGE
VILLE DE MIONS

Site
001.1 - Groupe scolaire Sibuet - Maternelle -

Localisation
rue du 11 Novembre MIONS

Obstacle critique n° ♿ **C3**

Fonction Entrée
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - entrée RDC haut

Description
Présence d'un ressaut non conforme > 2 cm ***4 cm***

Principe

Réduire le ressaut en réhaussant le seuil incliné de 2 cm

Réduction d'un ressaut	qtés estim	estim unit HT	détail € HT	**TOTAL € HT**	
Grenaillage du seuil Réhausse du seuil au béton de résine fibré Rabotage de la porte					
			TOTAL	**550**	*févr-10*
				Complexité des travaux :	*Léger*

MAITRE D'OUVRAGE
VILLE DE MIONS

Site
001.1 - Groupe scolaire Sibuet - Maternelle -

Localisation
rue du 11 Novembre MIONS

Obstacle critique n° **C4.1**

Fonction Entrée
ESCE (ESCALIER EXTERIEUR) - entrée RDC bas

Description
Escalier non doublé d'un dispositif de franchissement conforme

Principe

Compte tenu de la surface disponible et des contraintes techniques, cette entrée restera inaccessible aux U.F.R.
Baliser et utiliser l'entrée du RdC haut

Pose d'un balisage extérieur	qtés estim	estim unit HT	détail € HT	**TOTAL € HT**	
Pose d'un balisage extérieur					
			TOTAL	**300**	*févr-10*
				Complexité des travaux :	*Léger*

MAITRE D'OUVRAGE
VILLE DE MIONS

Site
001.1 - Groupe scolaire Sibuet - Maternelle -

Localisation
rue du 11 Novembre MIONS

Obstacle critique n° **C4.2**

Fonction Entrée
ESCE (ESCALIER EXTERIEUR) - entrée RDC bas

Description
Equipements des escaliers insuffisants

Principe

Poser des bandes antidérapantes et de couleur constratée sur chaque marche
Poser des bandes podotactiles sur chaque palier descendant
Poser une bande de couleur contrastée sur la 1er et dernière contremarche de l'escalier
Poser une main-courante de part et d'autre de l'escalier

Complément d'équipement d'escalier	qtés estim	estim unit HT	détail € HT	**TOTAL € HT**	
Fourniture et pose de :					
Nez de marches	8,0				
Bandes podotactiles	1,0				
Contre marches contrastées	2,0				
Main courante sur potelets	2,0				
			TOTAL	**1 500**	*févr-10*
				Complexité des travaux :	*Léger*

MAITRE D'OUVRAGE
VILLE DE MIONS

Site
001.1 - Groupe scolaire Sibuet
- Maternelle -

Localisation
rue du 11 Novembre
MIONS

Obstacle critique n° **C5**

Fonction Enseignement RDC haut
CLAS (SALLE DE CLASSE)

Description
Poignée de porte placée à moins de 40 cm d'un angle rentrant ***x 3***

Principe

Placer une poignée à bec de cane allongé

Remplacement d'une poignée de porte	qtés estim	estim unit HT	détail € HT	**TOTAL € HT**	
Dépose et évacuation de la poignée existante Fourniture et pose d'une poignée à bec de cane allongé	3,0				
			TOTAL	**600**	*févr-10*
				Complexité des travaux :	*Léger*

MAITRE D'OUVRAGE
VILLE DE MIONS

Site
001.1 - Groupe scolaire Sibuet
- Maternelle -

Localisation
rue du 11 Novembre
MIONS

Obstacle critique n° ♿ **C6**

Fonction Enseignement RDC haut
SNTR (SANITAIRE) - adultes

Description
Absence de sanitaire adapté à tous

Principe

Supprimer la cloison séparative
entre le wc existant et le lave mains
Créer un sanitaire adapté dans l'espace
agrandi avec porte de 90 cm de passage
Equiper avec les appareillages conformes

Création d'un sanitaire adapté à tous	qtés estim	estim unit HT	détail € HT	**TOTAL € HT**	
Dépose d'appareils sanitaires existants et de bloc porte Démolition d'un cloisonnement Construction d'un nouveau cloisonnement Fourniture et pose d'un bloc porte de 90 cm Fourniture et pose d'appareils sanitaires adaptés Y compris tous travaux de plomberie, électricité, carrelage, peinture…					
			TOTAL	**5 400**	*févr-10*
				Complexité des travaux :	*Moyen*

MAITRE D'OUVRAGE
VILLE DE MIONS

Site
001.1 - Groupe scolaire Sibuet
- Maternelle -

Localisation
rue du 11 Novembre
MIONS

Obstacle critique n° **D7.1**

Fonction Enseignement RDC bas
ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - accès au RDC bas

Description
Escalier non doublé d'un dispositif de franchissement conforme

Principe

Créer un ascenseur extérieur contre la façade N.E. à proximité immédiate de l'entrée, desservant les RdC bas et haut et le 1er étage
Nécessité de dévoyer le cheminement le long de la façade

Préconisation commune avec l'élémentaire

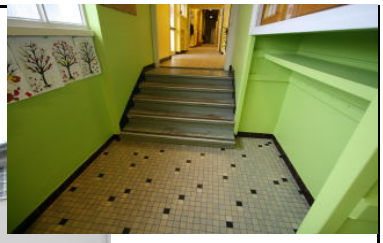

Création d'un ascenseur	qtés	estim	détail	**TOTAL**	
sous réserves des plans de structure, réseaux, etc	estim	unit HT	€ HT	**€ HT**	
Réalisation d'une fosse d'ascenseur et d'une cage semi-enterrée en béton armé Construction d'un cheminement contournant l'ascenseur comprenant la réalisation d'un mur de soutènement, la démolition partielle de l'existant et la prolongation du revêtement en enrobé Fourniture et pose d'une cage d'ascenseur en ossature métallique et parois vitrées Fourniture et pose d'une cabine d'ascenseur aux normes d'accessibilité en vigueur Création d'accès à chaque niveau Machinerie hydraulique y compris raccordements divers					
			TOTAL	**170 000**	*févr-10*
				Complexité des travaux :	*Lourd*

IL EST PREVU UNE PROVISION ET NON UNE ESTIMATION CAR CES TRAVAUX, COMPLEXES, NECESSITENT UNE ETUDE APPROFONDIE

MAITRE D'OUVRAGE
VILLE DE MIONS

Site
001.1 - Groupe scolaire Sibuet - Maternelle -

Localisation
rue du 11 Novembre MIONS

Obstacle critique n° **C7.2**

Fonction Enseignement RDC bas
ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - accès au RDC bas

Description
Equipements des escaliers insuffisants

Principe

Poser des bandes podotactiles sur chaque palier descendant
Poser une bande de couleur contrastée sur la 1er et dernière contremarche de l'escalier
Poser une main-courante de part et d'autre de l'escalier

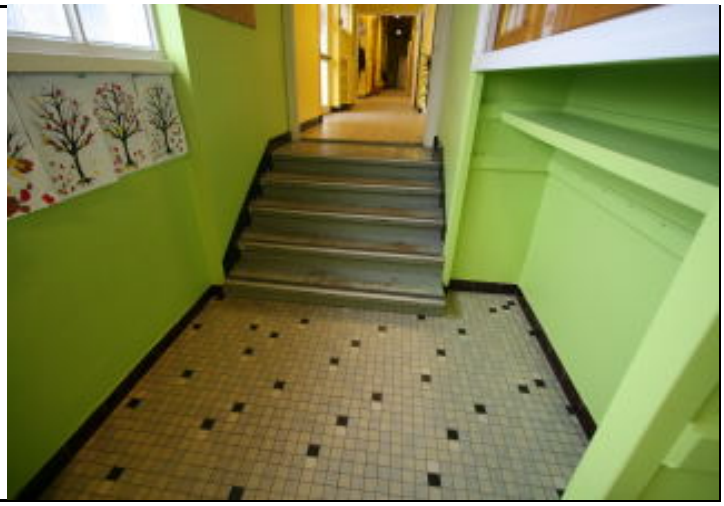

Complément d'équipement d'escalier	qtés estim	estim unit HT	détail € HT	**TOTAL € HT**	
Fourniture et pose de :					
Bandes podotactiles	1,0				
Contre marches contrastées	2,0				
Main courante sur écuyers	2,0				
			TOTAL	**1 000**	*févr-10*
				Complexité des travaux :	*Léger*

MAITRE D'OUVRAGE
VILLE DE MIONS

Site
001.1 - Groupe scolaire Sibuet
- Maternelle -

Localisation
rue du 11 Novembre
MIONS

Obstacle critique n° ♿ **C8**

Fonction Enseignement RDC bas
CEDI (CENTRE DE DOCUMENTATION) - BCD

Description
Largeur minimum de passage (77 cm) non respectée ***68 cm***

Principe

Remplacer la double porte existante par une double porte tièrcée dont l'ouvrant principal laissera un passage libre de 0.90 m

Remplacement d'une double porte	qtés estim	estim unit HT	détail € HT	**TOTAL € HT**	
Dépose de la double porte existante Fourniture et pose d'une double porte dont l'ouvrant principal laissera un passage libre de 0.90 m Raccords, ajustages, peinture et quincaillerie					
			TOTAL	**2 400**	*févr-10*
				Complexité des travaux :	*Léger*

MAITRE D'OUVRAGE
VILLE DE MIONS

Site
001.1 - Groupe scolaire Sibuet - Maternelle -

Localisation
rue du 11 Novembre MIONS

Obstacle critique n° **C9**

Fonction Enseignement RDC bas
SNTR (SANITAIRE) - adultes

Description
Absence de sanitaire adapté à tous

Principe

Agrandir le sanitaire existant sur l'espace buanderie
Créer un sanitaire adapté dans l'espace agrandi avec porte de 90 cm de passage
Equiper avec les appareillages conformes

Création d'un sanitaire adapté à tous	qtés estim	estim unit HT	détail € HT	**TOTAL € HT**	
Dépose d'appareils sanitaires existants et de bloc porte Démolition d'un cloisonnement Construction d'un nouveau cloisonnement Fourniture et pose d'un bloc porte de 90 cm Fourniture et pose d'appareils sanitaires adaptés Y compris tous travaux de plomberie, électricité, carrelage, peinture…					
			TOTAL	**4 800**	*févr-10*
				Complexité des travaux :	*Moyen*

MAITRE D'OUVRAGE
VILLE DE MIONS

Site
001.1 - Groupe scolaire Sibuet
- Maternelle -

Localisation
rue du 11 Novembre
MIONS

Obstacle critique n° **C10**

Fonction Récréation
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - accès aux sanitaires

Description
Largeur minimum de passage (77 cm) non respectée ***71 cm***

Principe

Remplacer la double porte existante par une double porte tièrcée dont l'ouvrant principal laissera un passage libre de 0.90 m

Remplacement d'une double porte	qtés estim	estim unit HT	détail € HT	**TOTAL € HT**	
Dépose de la double porte existante Fourniture et pose d'une double porte dont l'ouvrant principal laissera un passage libre de 0.90 m Raccords, ajustages, peinture et quincaillerie					
			TOTAL	**2 400**	*févr-10*
				Complexité des travaux :	*Léger*

MAITRE D'OUVRAGE
VILLE DE MIONS

Site
001.1 - Groupe scolaire Sibuet - Maternelle -

Localisation
rue du 11 Novembre MIONS

Obstacle critique n° ♿ **C11**

Fonction Récréation
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - accès cour depuis sanitaire

Description
Présence d'un ressaut non conforme > 2 cm ***3 + 2 cm***

Principe

Reprendre le seuil béton exterieur

Réfection d'un seuil	qtés estim	estim unit HT	détail € HT	**TOTAL € HT**	
Démolition du seuil extérieur Construction d'un seuil en béton fibré avec finition antidérapante					
			TOTAL	**850**	*févr-10*
				Complexité des travaux :	*Léger*

MAITRE D'OUVRAGE
VILLE DE MIONS

Site
001.1 - Groupe scolaire Sibuet - Maternelle -

Localisation
rue du 11 Novembre MIONS

Obstacle critique n° **C12.1**

Fonction Récréation
ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - accès cour depuis RDC bas

Description
Escalier non doublé d'un dispositif de franchissement conforme

Principe

Compte tenu de la surface disponible et des contraintes techniques, cet accès restera inaccessible aux U.F.R.
Utiliser l'accès depuis les sanitaires

PAS DE PRECONISATION BATIMENT

MAITRE D'OUVRAGE
VILLE DE MIONS

Site
001.1 - Groupe scolaire Sibuet - Maternelle -

Localisation
rue du 11 Novembre MIONS

Obstacle critique n° **C12.2**

Fonction Récréation
ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - accès cour depuis RDC bas

Description
Equipements des escaliers insuffisants

Principe

Poser des bandes antidérapantes et de couleur constratée sur chaque marche
Poser des bandes podotactiles sur chaque palier descendant
Poser une bande de couleur contrastée sur la 1er et dernière contremarche de l'escalier
Poser une main-courante de part et d'autre de l'escalier

Complément d'équipement d'escalier	qtés estim	estim unit HT	détail € HT	**TOTAL € HT**	
Fourniture et pose de :					
Nez de marches	3,0				
Bandes podotactiles	1,0				
Contre marches contrastées	2,0				
Main courante sur écuyers	2,0				
			TOTAL	**700**	*févr-10*
				Complexité des travaux :	*Léger*

MAITRE D'OUVRAGE
VILLE DE MIONS

Site
001.1 - Groupe scolaire Sibuet - Maternelle -

Localisation
rue du 11 Novembre MIONS

Obstacle critique n° **C13.1**

Fonction Récréation
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - accès à la cour depuis le RDC bas

Description
Largeur minimum de passage (77 cm) non respectée ***56 cm***

Principe

Restera inchangé
(Voir C12.1)

PAS DE PRECONISATION BATIMENT

MAITRE D'OUVRAGE
VILLE DE MIONS

Site
001.1 - Groupe scolaire Sibuet
- Maternelle -

Localisation
rue du 11 Novembre
MIONS

Obstacle critique n° **C13.2**

Fonction Récréation
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - accès à la cour depuis le RDC bas

Description
Présence d'un ressaut non conforme > 2 cm ***10 cm***

Principe

Restera inchangé
(Voir C12.1)

PAS DE PRECONISATION BATIMENT

MAITRE D'OUVRAGE
VILLE DE MIONS

Site
001.1 - Groupe scolaire Sibuet
- Maternelle -

Localisation
rue du 11 Novembre
MIONS

Obstacle critique n° **C14**

Fonction Récréation
RECR (COUR DE RECREATION) - petite cour

Description
Grille avaloir d'eau pluviale non conforme

Principe

Remplacer la grille existante par une grille dont la largeur des évidements ne dépasse pas 2 cm

Remplacement de grille avaloir	qtés estim	estim unit HT	détail € HT	**TOTAL € HT**	
Dépose et évacuation de grille existante Fourniture et pose de grille conforme	1,0				
			TOTAL	**250**	*févr-10*
				Complexité des travaux :	*Léger*

MAITRE D'OUVRAGE
VILLE DE MIONS

Site
001.1 - Groupe scolaire Sibuet - Maternelle -

Localisation
rue du 11 Novembre MIONS

Obstacle critique n° **C15**

Fonction Récréation
CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - accès à la cour du haut

Description
Pente de la rampe excessive ***15%***

Principe

Compte tenu des contraintes topographiques, cet accès nécessitera une aide à la personne

PAS DE PRECONISATION BATIMENT

MAITRE D'OUVRAGE
VILLE DE MIONS

Site
001.1 - Groupe scolaire Sibuet - Maternelle -

Localisation
rue du 11 Novembre MIONS

Obstacle critique n° **C16.1**

Fonction Réfectoire
CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - accès au réfectoire

Description
Pente de la rampe excessive ***15%***

Principe

Compte tenu des contraintes topographiques, cet accès nécessitera une aide à la personne

PAS DE PRECONISATION BATIMENT

MAITRE D'OUVRAGE
VILLE DE MIONS

Site
001.1 - Groupe scolaire Sibuet - Maternelle -

Localisation
rue du 11 Novembre MIONS

Obstacle critique n° **C16.2**

Fonction Réfectoire
CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - accès au réfectoire

Description
Pente de la rampe excessive ***8%***

Principe

Reprendre la rampe jusqu'au niveau du sol du réfectoire

Réfection d'une rampe d'accès	qtés estim	estim unit HT	détail € HT	**TOTAL € HT**	
Dépose du pavage existant Décapage de la partie à allonger Fondation et réglage de la surface en grave ciment Repose et compléter le pavage					
			TOTAL	**3 600**	*févr-10*
				Complexité des travaux :	*Moyen*

MAITRE D'OUVRAGE
VILLE DE MIONS

Site
001.1 - Groupe scolaire Sibuet - Maternelle -

Localisation
rue du 11 Novembre MIONS

Obstacle critique n° **C17**

Fonction Réfectoire
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - entrée du réfectoire

Description
Présence d'un ressaut non conforme > 2 cm ***18 cm***

Principe

Ce ressaut sera modifié avec la modification de la rampe
(Voir C16.2)

Voir C16.2

RESULTATS DU DIAGNOSTIC DE L'ELEMENTAIRE

(Groupe scolaire Sibuet)
(N°001.2)

001.2

Groupe scolaire Sibuet

Elémentaire

Indice d'accessibilité actuel : **33 %**
Indice d'accessibilité potentiel : **82 %**

Nombre d'obstacles critiques : 29

Enveloppe globale : **335 430 € HT**

Résultats fonctions systématiques	Indice d'accessibilité	Nombre d'obstacles	Enveloppe (€ HT)
Abord	**60 %**	2	**650 €**
Entrée	**100 %**	0	**0 €**

Résultats fonctions spécifiques	Indice d'accessibilité	Nombre d'obstacles	Enveloppe (€ HT)
Récréation	**0 %**	4	**9 000 €**
Enseignement bâtiment principal (R+1)	**0 %**	6	**179 880 €**
Infirmerie	**0 %**	6	**6 000 €**
Direction/Professeurs	**50 %**	2	**0 €**
Enseignement bâtiment secondaire (R+1)	**0 %**	3	**138 300 €**
Enseignement bâtiment secondaire (R+2)	**0 %**	3	**0 €**
Réfectoire	**100 %**	0	**0 €**
CLIS	**0 %**	3	**1 600 €**

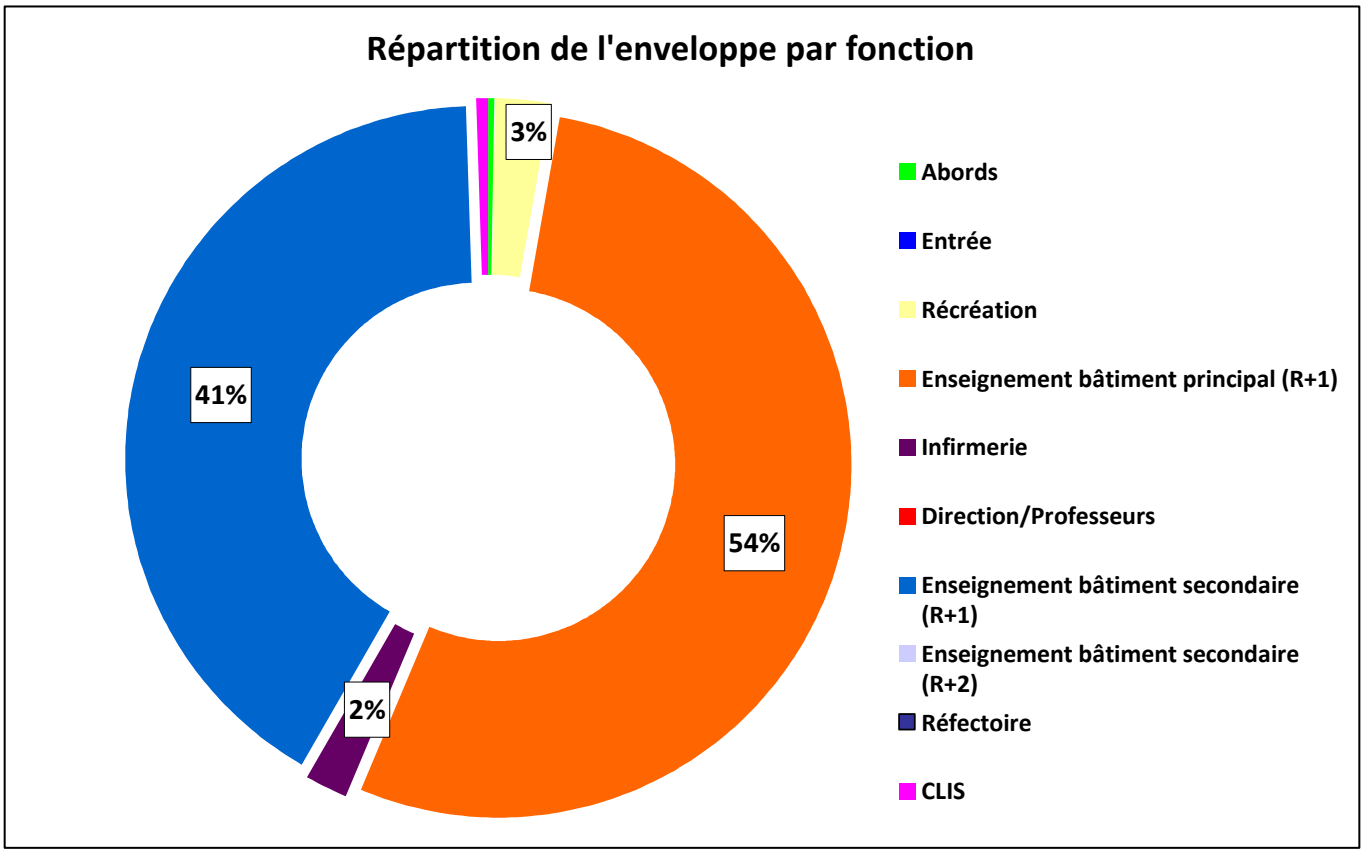

LOCALISATION DES OBSTACLES

Les obstacles sont indiqués sur les plans en fonction de leur localisation.

Les obstacles sont localisés avec leur identifiant.
Exemple : **C4** correspond à l'obstacle n°4 des fiches de préconisations (Présence d'un ressaut non conforme).

N°001.2	GROUPE SCOLAIRE SIBUET - ELEMENTAIRE	**BATIMENT :** B	**NIVEAU :** Rez-de-chaussée

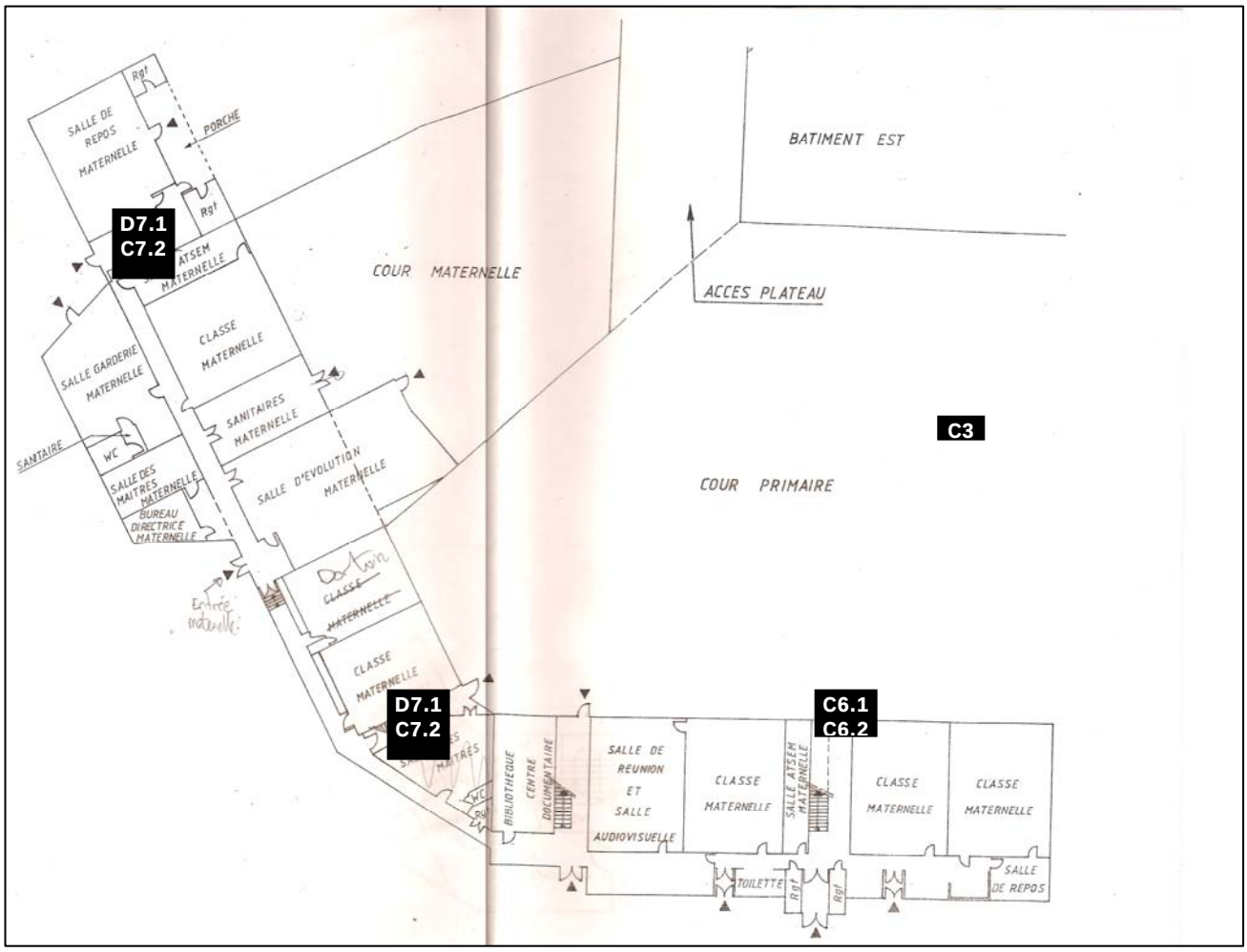

N°001.2	GROUPE SCOLAIRE SIBUET - ELEMENTAIRE	BATIMENT : B	NIVEAU : R+1

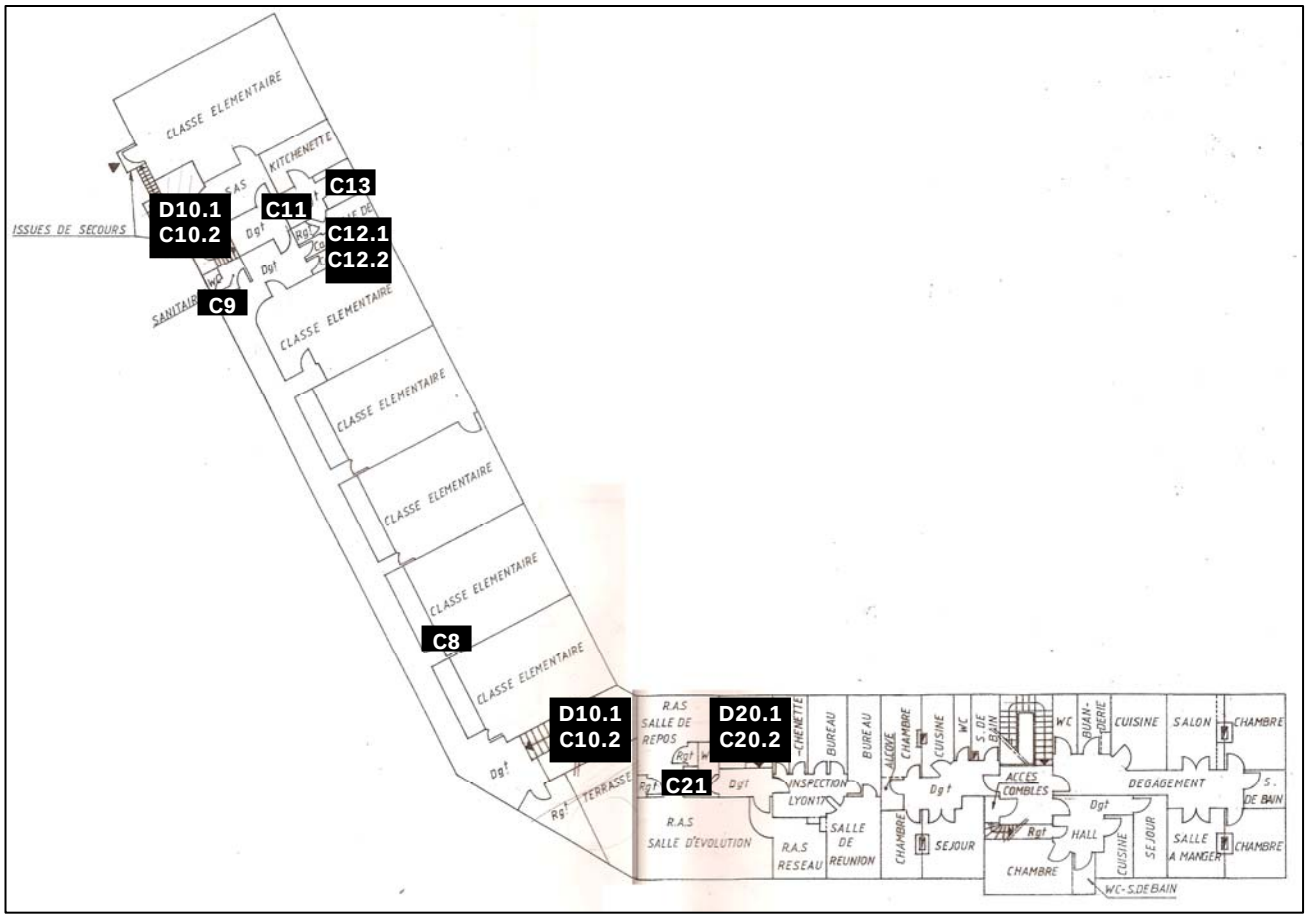

N°001.2	GROUPE SCOLAIRE SIBUET - ELEMENTAIRE	BATIMENT : A	NIVEAU : Rez-de-chaussée

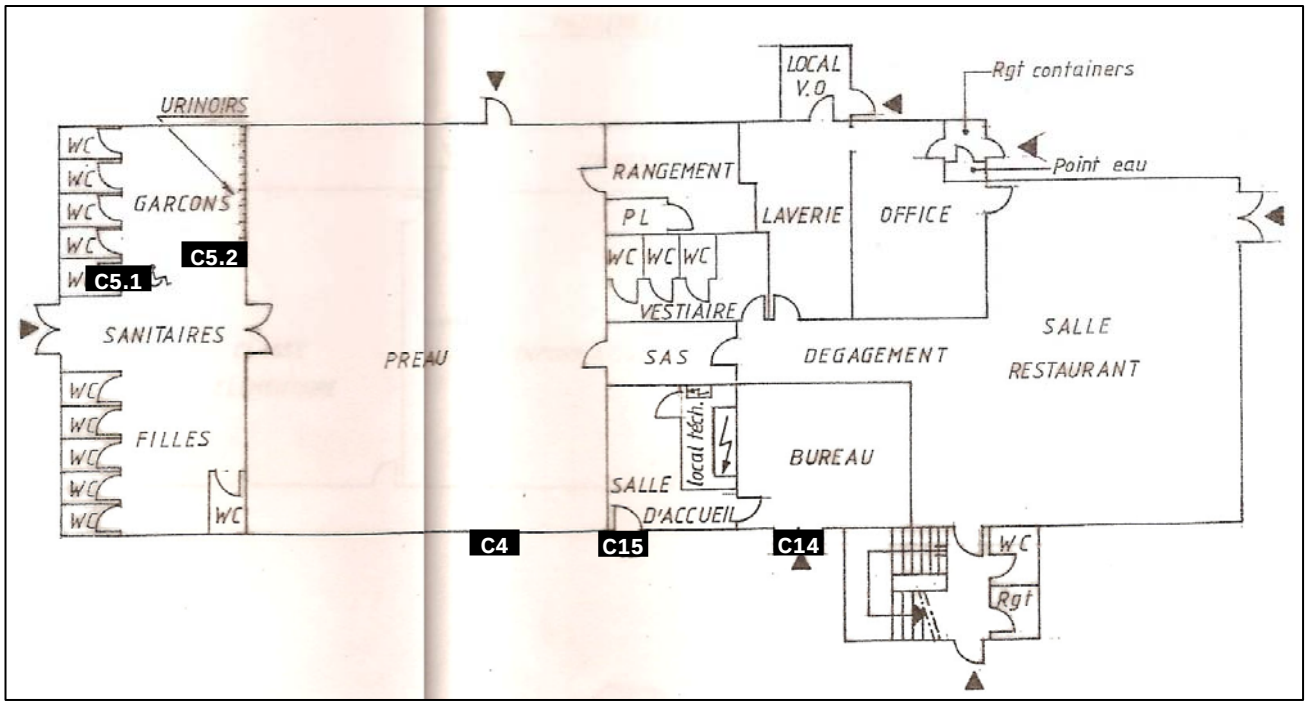

N°001.2	GROUPE SCOLAIRE SIBUET - ELEMENTAIRE	BATIMENT : A	NIVEAU : R+1

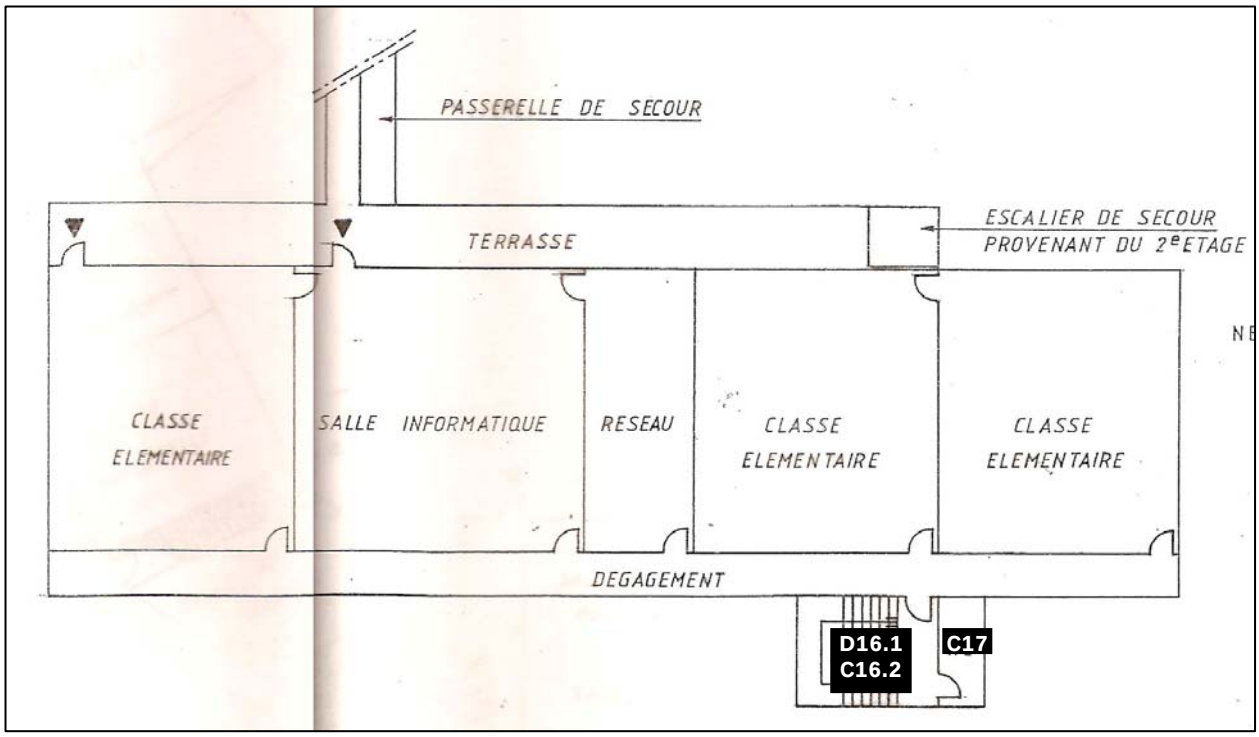

N°001.2	GROUPE SCOLAIRE SIBUET - ELEMENTAIRE	BATIMENT : A	NIVEAU : R+2

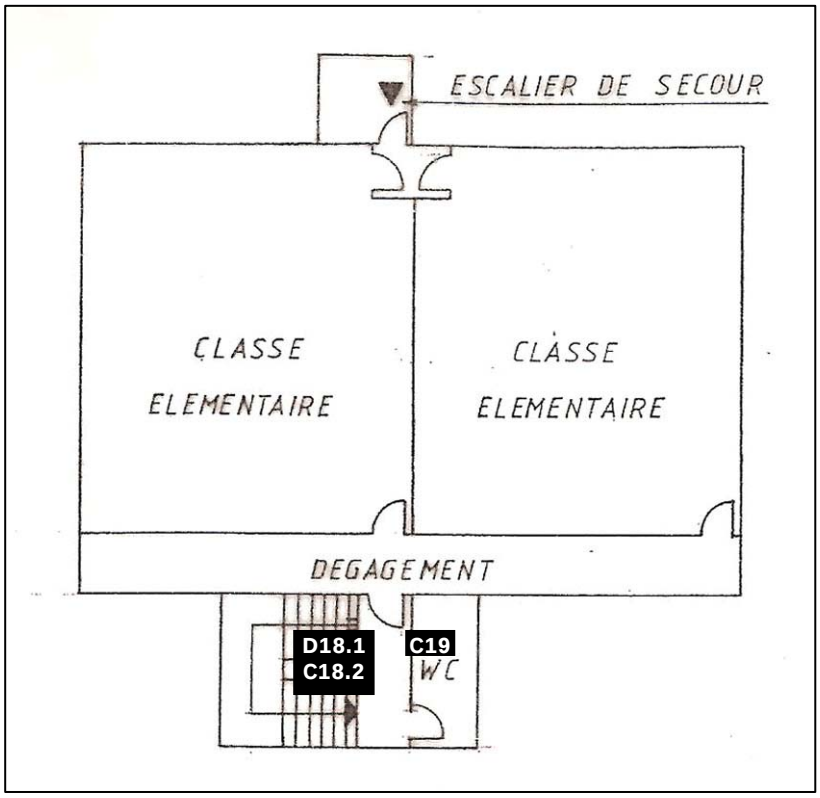

FICHE RECAPITULATIVE

CLIENT	MISSION	SITE	ACCESSIBILITE
VILLE DE MIONS	Diagnostic des conditions d'accessibilité aux personnes handicapées de 31 ERP	001.2 - Groupe scolaire Sibuet - Elémentaire	**33%**

FONCTION	OBSTACLE	ACCESSIBILITE
Abords	C1 C2	60%
Entrée		100%
Récréation	C3 C4 C5.1 C5.2	0%
Enseignement bâtiment principal (R+1)	C6.1 C6.2 D7.1 C7.2 C8 C9	0%
Infirmerie	D10.1 C10.2 C11 C12.1 C12.2 C13	0%
Direction/Professeurs	C14 C15	50%
Enseignement bâtiment secondaire (R+1)	D16.1 C16.2 C17	0%
Enseignement bâtiment secondaire (R+2)	D18.1 C18.2 C19	0%
Réfectoire		100%
CLIS	D20.1 C20.2 C21	0%

TYPE	OBSTACLE	PRECONISATION	COUT	Gain de la fonction
	C1 : CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - de l'arrêt jusqu'à l'entrée	Prévoir une aide à la personne	0 € HT	0%
	C2 : PRKG (PARKING)	Créer une place de stationnement adaptée proche de l'entrée	650 € HT	20%
	C3 : RECR (COUR DE RECREATION) - cour élémentaire	Remplacer la grille existante par une grille conforme	250 € HT	33%
	C4 : PREA (PREAU)	Créer une rampe avec un palier conforme	2 500 € HT	33%
	C5.1 : SNTR (SANITAIRE) - du préau	Créer un sanitaire adapté à tous	5 400 € HT	17%
	C5.2 : SNTR (SANITAIRE) - du préau	Poser un lavabo adapté à hauteur conforme	850 € HT	17%
	C6.1 : PRTE (PORTE EXTERIEURE) - accès au bâtiment principal	Poser un ascenseur extérieur desservant tous les niveaux. Nécessité de passer par la maternelle	170 000 € HT	12%
	C6.2 : PRTE (PORTE EXTERIEURE) - accès au bâtiment principal	Poser des nez de marches sur les escaliers	80 € HT	12%
	D7.1 : ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - accès au R+1 (x2)	Voir C6.1	0 € HT	12%
	C7.2 : ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - accès au R+1 (x2)	Poser les équipements conformes sur les escaliers et poser des mains courantes	4 400 € HT	12%
	C8 : CLAS (SALLE DE CLASSE) - (x6)	Remplacer les poignées de portes existantes par des poignées conformes	1 200 € HT	25%
	C9 : SNTR (SANITAIRE) - R+1	Créer un sanitaire adapté à tous	4 200 € HT	25%
	D10.1 : ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - accès au R+1	Voir C6.1	0 € HT	12%
	C10.2 : ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - accès au R+1	Voir C7.2	0 € HT	12%
	C11 : CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - accès à l'infirmerie	Créer un passage à travers les cabines de déshabillage	4 200 € HT	25%

	C12.1 : INFI (INFIRMERIE)	Voir C11	0 € HT	12%
	C12.2 : INFI (INFIRMERIE)	Poser une table d'auscultation conforme	1 800 € HT	12%
	C13 : SNTR (SANITAIRE) - infirmerie	Ce sanitaire restera inaccessible. Utiliser le sanitaire adapté en C9	0 € HT	0%
	C14 : PRTE (PORTE EXTERIEURE) - accès à la direction	Voir C4	0 € HT	25%
	C15 : PRTE (PORTE EXTERIEURE) - accès à la salle des maîtres	Voir C4	0 € HT	25%
	D16.1 : ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - accès au R+1	Poser un ascenseur extérieur desservant tous les niveaux	130 000 € HT	24%
	C16.2 : ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - accès au R+1	Poser les équipements conformes sur les escaliers	2 200 € HT	24%
	C17 : SNTR (SANITAIRE) - R+1	Créer un sanitaire adapté à tous	6 100 € HT	48%
	D18.1 : ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - accès au R+2	Voir D16.1	0 € HT	24%
	C18.2 : ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - accès au R+2	Voir C16.2	0 € HT	24%
	C19 : SNTR (SANITAIRE) - R+2	Ce sanitaire restera inaccessible. Utiliser le sanitaire adapté en C17	0 € HT	0%
	D20.1 : ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - accès au CLIS	Restera inaccessible aux U.F.R.	0 € HT	0%
	C20.2 : ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - accès au CLIS	Poser les équipements conformes sur les escaliers et rallonger une main courante	1 600 € HT	0%
	C21 : SNTR (SANITAIRE)	Restera inchangé (voir D20.1)	0 € HT	0%

MONTANT TOTAL **335 430 € HT**

NOUVELLE ACCESSIBILITE DU SITE **82%**

001.2 - Groupe Sibuet - Elémentaire

MODULE	ACCESSIBILITE	OBSTACLE
Fonction : Abords		
BUS (ARRET DE BUS) - bus scolaire VFD	**100%**	
CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - de l'arrêt jusqu'à l'entrée	**0%**	**C1**
PRKG (PARKING)	**0%**	**C2**
CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - du stationnement jusqu'à l'entrée	**100%**	
CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - abords proches	**100%**	
	60%	
Fonction : Entrée		
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - portail élémentaire	**100%**	
CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - accès à la cour	**100%**	
	100%	
Fonction : Récréation		
RECR (COUR DE RECREATION) - cour élémentaire	**0%**	**C3**
PREA (PREAU)	**0%**	**C4**
SNTR (SANITAIRE) - du préau	**0%**	**C5.1 C5.2**
	0%	
Fonction : Enseignement bâtiment principal (R+1)		
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - accès au bâtiment principal	**0%**	**C6.1 C6.2**
ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - accès au R+1 (x2)	**0%**	**D7.1 C7.2**
CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - couloir du R+1	**100%**	
CLAS (SALLE DE CLASSE) - (x6)	**0%**	**C8**
SNTR (SANITAIRE) - R+1	**0%**	**C9**
	0%	
Fonction : Infirmerie		
ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - accès au R+1	**0%**	**D10.1 C10.2**
CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - accès à l'infirmerie	**0%**	**C11**
INFI (INFIRMERIE)	**0%**	**C12.1 C12.2**
SNTR (SANITAIRE) - infirmerie	**0%**	**C13**
	0%	
Fonction : Direction/Professeurs		
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - accès à la direction	**0%**	**C14**
BURE (BUREAU) - direction	**100%**	
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - accès à la salle des maîtres	**0%**	**C15**
PBLA (SALLE RECEVANT DU PUBLIC ASSIS) - salle des maîtres	**100%**	
	50%	
Fonction : Enseignement bâtiment secondaire (R+1)		
ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - accès au R+1	**0%**	**D16.1 C16.2**
CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - couloir du R+1	**100%**	
CLAS (SALLE DE CLASSE) - (x3)	**100%**	
PBLA (SALLE RECEVANT DU PUBLIC ASSIS) - salle informatique	**100%**	
SNTR (SANITAIRE) - R+1	**0%**	**C17**
	0%	
Fonction : Enseignement bâtiment secondaire (R+2)		
ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - accès au R+2	**0%**	**D18.1 C18.2**
CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - couloir du R+2	**100%**	
CLAS (SALLE DE CLASSE) - (x2)	**100%**	
SNTR (SANITAIRE) - R+2	**0%**	**C19**
	0%	

Fonction : Réfectoire		
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - entrée du bâtiment secondaire	**100%**	
REFE (REFECTOIRE / RESTAURANT)	**100%**	
	100%	

Fonction : CLIS		
ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - accès au CLIS	**0%**	**D20.1 C20.2**
CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - couloir CLIS	**100%**	
CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - salle d'évolution	**90%**	
BURE (BUREAU) - (x2)	**100%**	
PBLA (SALLE RECEVANT DU PUBLIC ASSIS) - salle de réunion	**100%**	
SNTR (SANITAIRE)	**0%**	**C21**
	0%	

NOTE GLOBALE DE CE SITE : **33%**

MAITRE D'OUVRAGE
VILLE DE MIONS

Site
001.2 - Groupe Sibuet
- Elémentaire -

Localisation
rue du 11 Novembre
MIONS

Obstacle critique n° **C1**

Fonction Abords
CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - de l'arrêt jusqu'à l'entrée

Description
Pente du cheminement excessive ***10%***

Principe

Compte tenu des contraintes topographiques, cet accès nécessitera une aide à la personne

PAS DE PRECONISATION BATIMENT

MAITRE D'OUVRAGE
VILLE DE MIONS

Site
001.2 - Groupe Sibuet
- Elémentaire -

Localisation
rue du 11 Novembre
MIONS

Obstacle critique n° **C2**

Fonction Abords
PRKG (PARKING)

Description
Pente du cheminement excessive depuis la place de stationnement adaptée

Principe

Créer une place sur la parvis proche de l'entrée de l'école

Création d'un stationnement pour P.M.R.	qtés estim	estim unit HT	détail € HT	**TOTAL € HT**	
Panneau de signalisation réglementaire Marquage et pictogramme à la peinture de sol					
			TOTAL	**650**	*févr-10*
				Complexité des travaux :	*Léger*

MAITRE D'OUVRAGE
VILLE DE MIONS

Site
001.2 - Groupe Sibuet
- Elémentaire -

Localisation
rue du 11 Novembre
MIONS

Obstacle critique n° **C3**

Fonction Récréation
RECR (COUR DE RECREATION) - cour élémentaire

Description
Grille avaloir d'eau pluviale non conforme

Principe

Remplacer la grille existante par une grille dont la largeur des évidements ne dépasse pas 2 cm

Remplacement de grille avaloir	qtés estim	estim unit HT	détail € HT	**TOTAL € HT**	
Dépose et évacuation de grille existante Fourniture et pose de grille conforme	1,0				
			TOTAL	**250**	*févr-10*
				Complexité des travaux :	*Léger*

MAITRE D'OUVRAGE
VILLE DE MIONS

Site
001.2 - Groupe Sibuet
- Elémentaire -

Localisation
rue du 11 Novembre
MIONS

Obstacle critique n° **C4**

Fonction Récréation
PREA (PREAU)

Description
Présence d'un ressaut non conforme > 2 cm ***10 cm***

Principe

Prévoir une rampe commune et un palier commun pour le préau, le bureau du directeur et la salle des maîtres

Création d'une rampe pour U.F.R.	qtés estim	estim unit HT	détail € HT	**TOTAL € HT**	
Décapage de surface sur 40 cm d'épaisseur Fondation par grave ciment sur tout venant compacté Construction d'une rampe et d'un palier en béton armé y compris coffrage, finition antidérapante, chasse roues					
			TOTAL	**2 500**	*févr-10*
				Complexité des travaux :	*Léger*

MAITRE D'OUVRAGE
VILLE DE MIONS

Site
001.2 - Groupe Sibuet
- Elémentaire -

Localisation
rue du 11 Novembre
MIONS

Obstacle critique n° **C5.1**

Fonction Récréation
SNTR (SANITAIRE) - du préau

Description
Absence de sanitaire adapté à tous

Principe

Supprimer la cloison séparative
entre les deux wc existants
Créer un sanitaire adapté dans l'espace
agrandi avec porte de 90 cm de passage
Equiper avec les appareillages conformes

Création d'un sanitaire adapté à tous *sous réserve du calcul des effectifs*	qtés estim	estim unit HT	détail € HT	**TOTAL € HT**	
Dépose d'appareils sanitaires existants et de bloc porte Démolition d'un cloisonnement Construction d'un nouveau cloisonnement Fourniture et pose d'un bloc porte de 90 cm Fourniture et pose d'appareils sanitaires adaptés Y compris tous travaux de plomberie, électricité, carrelage, peinture…					
			TOTAL	**5 400**	*févr-10*
				Complexité des travaux :	*Moyen*

MAITRE D'OUVRAGE
VILLE DE MIONS

Site
001.2 - Groupe Sibuet
- Elémentaire -

Localisation
rue du 11 Novembre
MIONS

Obstacle critique n° **C5.2**

Fonction Récréation
SNTR (SANITAIRE) - du préau

Description
Profondeur sous lavabo non-conforme

Principe

Placer un lavabo à hauteur conforme,
avec siphon déporté

Mise en place d'un lavabo conforme	qtés estim	estim unit HT	détail € HT	**TOTAL € HT**	
Fourniture et pose d'un lavabo conforme, y compris tous travaux de plomberie et de carrelage					
			TOTAL	**850**	*févr-10*
				Complexité des travaux :	*Léger*

MAITRE D'OUVRAGE
VILLE DE MIONS

Site
001.2 - Groupe Sibuet
- Elémentaire -

Localisation
rue du 11 Novembre
MIONS

Obstacle critique n° **C6.1**

Fonction Enseignement bâtiment principal (R+1)
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - accès au bâtiment principal

Description
Escalier non doublé d'un dispositif de franchissement conforme

Principe

Créer un ascenseur extérieur contre la façade N.E. à proximité immédiate de l'entrée de la maternelle, desservant les RdC bas et haut et le 1er étage
Nécessité de dévoyer le cheminement le long de la façade
Cette préconisation nécessitera de faire le tour par la maternelle

Préconisation commune avec la maternelle

Création d'un ascenseur	qtés	estim	détail	**TOTAL**	
sous réserves des plans de structure, réseaux, etc	estim	unit HT	€ HT	**€ HT**	
Réalisation d'une fosse d'ascenseur et d'une cage semi-enterrée en béton armé Construction d'un cheminement contournant l'ascenseur comprenant la réalisation d'un mur de soutènement, la démolition partielle de l'existant et la prolongation du revêtement en enrobé Fourniture et pose d'une cage d'ascenseur en ossature métallique et parois vitrées Fourniture et pose d'une cabine d'ascenseur aux normes d'accessibilité en vigueur Création d'accès à chaque niveau Machinerie hydraulique y compris raccordements divers					
			TOTAL	**170 000**	*févr-10*
				Complexité des travaux :	*Lourd*

IL EST PREVU UNE PROVISION ET NON UNE ESTIMATION CAR CES TRAVAUX, COMPLEXES, NECESSITENT UNE ETUDE APPROFONDIE

MAITRE D'OUVRAGE
VILLE DE MIONS

Site
001.2 - Groupe Sibuet
- Elémentaire -

Localisation
rue du 11 Novembre
MIONS

Obstacle critique n° **C6.2**

Fonction Enseignement bâtiment principal (R+1)
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - accès au bâtiment principal

Description
Equipements des escaliers insuffisants

Principe

Poser des bandes antidérapantes et de couleur constratée sur chaque marche

Complément d'équipement d'escalier	qtés estim	estim unit HT	détail € HT	**TOTAL € HT**	
Fourniture et pose de : Nez de marches					
			TOTAL	**80**	*févr-10*
				Complexité des travaux :	*Léger*

MAITRE D'OUVRAGE
VILLE DE MIONS

Site
001.2 - Groupe Sibuet
- Elémentaire -

Localisation
rue du 11 Novembre
MIONS

Obstacle critique n° **D7.1**

Fonction Enseignement bâtiment principal (R+1)
ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - accès au R+1 (x2)

Description
Escalier non doublé d'un dispositif de franchissement conforme

Principe

Cet obstacle a été résolu à l'obstacle C6.1

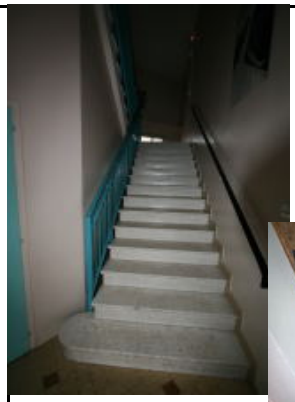

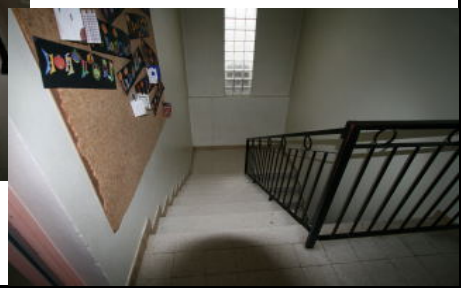

Voir C6.1

MAITRE D'OUVRAGE
VILLE DE MIONS

Site
001.2 - Groupe Sibuet
- Elémentaire -

Localisation
rue du 11 Novembre
MIONS

Obstacle critique n° **C7.2**

Fonction Enseignement bâtiment principal (R+1)
ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - accès au R+1 (x2)

Description
Equipements des escaliers insuffisants

Principe

Poser des bandes antidérapantes et de couleur constratée sur chaque marche
Poser des bandes podotactiles sur chaque palier descendant
Poser une bande de couleur contrastée sur la 1er et dernière contremarche de l'escalier
Allonger la main-courante en partie basse
Poser une deuxième main-courante

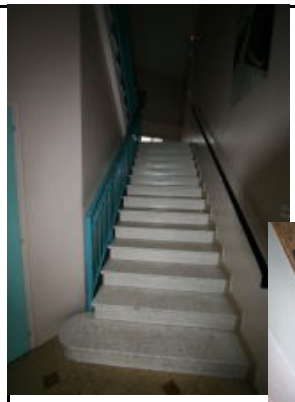

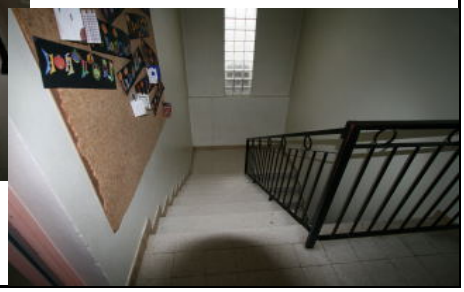

Complément d'équipement d'escalier	qtés estim	estim unit HT	détail € HT	**TOTAL € HT**	
	2,0				
Fourniture et pose de :					
Nez de marches	60,0				
Bandes podotactiles	6,0				
Contre marches contrastées	12,0				
Main courante sur écuyers	1,0				
Main courante sur écuyers à allonger	2,0				
			TOTAL	**4 400**	*févr-10*
				Complexité des travaux :	*Léger*

MAITRE D'OUVRAGE
VILLE DE MIONS

Site
001.2 - Groupe Sibuet
- Elémentaire -

Localisation
rue du 11 Novembre
MIONS

Obstacle critique n° **C8**

Fonction Enseignement bâtiment principal (R+1)
CLAS (SALLE DE CLASSE) - (x6)

Description
Poignée de porte placée à moins de 40 cm d'un angle rentrant ***x 6***

Principe

Placer une poignée à bec de cane allongé

Remplacement d'une poignée de porte	qtés estim	estim unit HT	détail € HT	**TOTAL € HT**	
Dépose et évacuation de la poignée existante Fourniture et pose d'une poignée à bec de cane allongé	6,0				
			TOTAL	**1 200**	*févr-10*
				Complexité des travaux :	*Léger*

MAITRE D'OUVRAGE
VILLE DE MIONS

Site
001.2 - Groupe Sibuet
- Elémentaire -

Localisation
rue du 11 Novembre
MIONS

Obstacle critique n° **C9**

Fonction Enseignement bâtiment principal (R+1)
SNTR (SANITAIRE) - R+1

Description
Absence de sanitaire adapté à tous

Principe

Déplacer la cloison séparative
entre le wc existant et l'espace lavabo
Créer un sanitaire adapté dans l'espace
agrandi avec porte de 90 cm de passage
Equiper avec les appareillages conformes

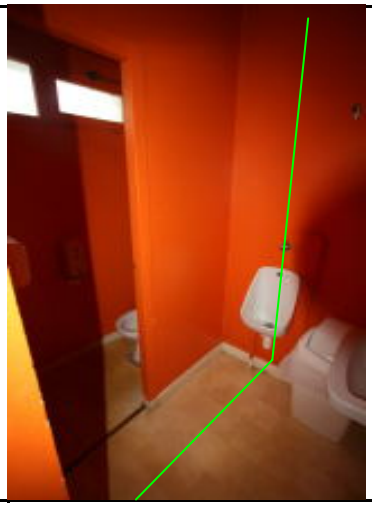

Création d'un sanitaire adapté à tous	qtés estim	estim unit HT	détail € HT	**TOTAL € HT**	
Dépose d'appareils sanitaires existants et de bloc porte Démolition d'un cloisonnement Construction d'un nouveau cloisonnement Fourniture et pose d'un bloc porte de 90 cm Fourniture et pose d'appareils sanitaires adaptés Y compris tous travaux de plomberie, électricité, carrelage, peinture…					
			TOTAL	**4 200**	*févr-10*
				Complexité des travaux :	*Moyen*

MAITRE D'OUVRAGE
VILLE DE MIONS

Site
001.2 - Groupe Sibuet
- Elémentaire -

Localisation
rue du 11 Novembre
MIONS

Obstacle critique n° **D10.1**

Fonction Infirmerie
ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - accès au R+1

Description
Escalier non doublé d'un dispositif de franchissement conforme

Principe

Cet obstacle a été résolu à l'obstacle C6.1

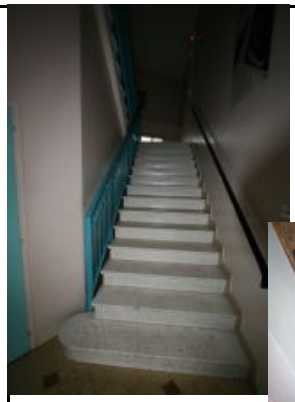

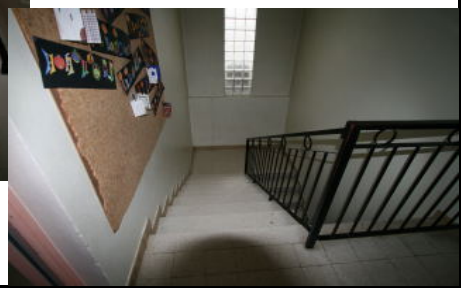

Voir C6.1

MAITRE D'OUVRAGE
VILLE DE MIONS

Site
001.2 - Groupe Sibuet
- Elémentaire -

Localisation
rue du 11 Novembre
MIONS

Obstacle critique n° **C10.2**

Fonction Infirmerie
ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - accès au R+1

Description
Equipements des escaliers insuffisants

Principe

Ces obstacles ont été résolus à l'obstacle C7.2

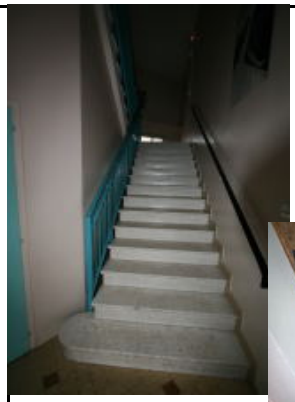

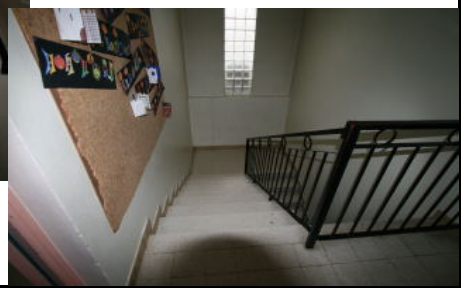

Voir C7.2

MAITRE D'OUVRAGE
VILLE DE MIONS

Site
001.2 - Groupe Sibuet
- Elémentaire -

Localisation
rue du 11 Novembre
MIONS

Obstacle critique n° **C11**

Fonction Infirmerie
CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - accès à l'infirmerie

Description
Largeur minimum de passage (77 cm) non respectée ***72 cm***

Principe

Créer un passage à la place des cabines de déshabillage

Modification d'un accès	qtés estim	estim unit HT	détail € HT	**TOTAL € HT**	
Bouchage de la porte actuelle par un cloisonnement Création d'un passage direct à partir du dégagement par démolition du cloisonnement des cabines Construction d'un nouveau cloisonnement Fourniture et pose d'un bloc porte de 90 cm Raccords, ajustages, peinture et quincaillerie					
			TOTAL	**4 200**	*févr-10*
				Complexité des travaux :	*Moyen*

MAITRE D'OUVRAGE
VILLE DE MIONS

Site
001.2 - Groupe Sibuet
- Elémentaire -

Localisation
rue du 11 Novembre
MIONS

Obstacle critique n° **C12.1**

Fonction Infirmerie
INFI (INFIRMERIE)

Description
Aire de manœuvre insuffisante dans le sas

Principe

Cet accès ne sera pas utilisé par un U.F.R.
Utiliser l'accès créé en C11

Voir C11

MAITRE D'OUVRAGE
VILLE DE MIONS

Site
001.2 - Groupe Sibuet
- Elémentaire -

Localisation
rue du 11 Novembre
MIONS

Obstacle critique n° **C12.2**

Fonction Infirmerie
INFI (INFIRMERIE)

Description
Lit d'auscultation non conforme

Principe

Placer un lit d'auscultation réglable en hauteur

Remplacement d'un lit d'auscultation	qtés estim	estim unit HT	détail € HT	**TOTAL € HT**	
Fourniture et pose d'un lit d'auscultation réglable Evacuation du lit existant					
			TOTAL	**1 800**	*févr-10*
				Complexité des travaux :	*Léger*

MAITRE D'OUVRAGE
VILLE DE MIONS

Site
001.2 - Groupe Sibuet
- Elémentaire -

Localisation
rue du 11 Novembre
MIONS

Obstacle critique n° **C13**

Fonction Infirmerie
SNTR (SANITAIRE) - infirmerie

Description
Absence de sanitaire adapté à tous

Principe

Compte tenu de la surface disponible et des contraintes techniques, ce sanitaire restera inaccessible aux U.F.R.
Utiliser le sanitaire adapté précédemment (Voir C9)

PAS DE PRECONISATION BATIMENT

MAITRE D'OUVRAGE
VILLE DE MIONS

Site
001.2 - Groupe Sibuet
- Elémentaire -

Localisation
rue du 11 Novembre
MIONS

Obstacle critique n° **C14**

Fonction Direction/Professeurs
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - accès à la direction

Description
Présence d'un ressaut non conforme > 2 cm ***6 cm***

Principe

Cet obstacle a été résolu à l'obstacle C4

Voir C4

MAITRE D'OUVRAGE
VILLE DE MIONS

Site
001.2 - Groupe Sibuet
- Elémentaire -

Localisation
rue du 11 Novembre
MIONS

Obstacle critique n° **C15**

Fonction Direction/Professeurs
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - accès à la salle des maîtres

Description
Présence d'un ressaut non conforme > 2 cm ***8 cm***

Principe

Cet obstacle a été résolu à l'obstacle C4

Voir C4

MAITRE D'OUVRAGE
VILLE DE MIONS

Site
001.2 - Groupe Sibuet
- Elémentaire -

Localisation
rue du 11 Novembre
MIONS

Obstacle critique n° **D16.1**

Fonction Enseignement bâtiment secondaire (R+1)
ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - accès au R+1

Description
Escalier non doublé d'un dispositif de franchissement conforme

Principe

Créer un ascenseur extérieur dans l'angle de la façade Ouest contre la cage d'escalier desservant le RdC et les deux étages

Création d'un ascenseur *sous réserves des plans de structure, réseaux, etc*	qtés estim	estim unit HT	détail € HT	**TOTAL € HT**	
Réalisation d'une fosse d'ascenseur Fourniture et pose d'une cage d'ascenseur en ossature métallique et parois vitrées Fourniture et pose d'une cabine d'ascenseur aux normes d'accessibilité en vigueur Création d'accès à chaque niveau Machinerie hydraulique y compris raccordements divers					
			TOTAL	**130 000**	*févr-10*
				Complexité des travaux :	*Lourd*

IL EST PREVU UNE PROVISION ET NON UNE ESTIMATION CAR CES TRAVAUX, COMPLEXES, NECESSITENT UNE ETUDE APPROFONDIE

MAITRE D'OUVRAGE
VILLE DE MIONS

Site
001.2 - Groupe Sibuet
- Elémentaire -

Localisation
rue du 11 Novembre
MIONS

Obstacle critique n° **C16.2**

Fonction Enseignement bâtiment secondaire (R+1)
ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - accès au R+1

Description
Equipements des escaliers insuffisants

Principe

Poser des bandes antidérapantes et de couleur constratée sur chaque marche
Poser des bandes podotactiles sur chaque palier descendant
Poser une bande de couleur contrastée sur la 1er et dernière contremarche de l'escalier

Complément d'équipement d'escalier	qtés estim	estim unit HT	détail € HT	**TOTAL € HT**	
Fourniture et pose de :					
Nez de marches	40,0				
Bandes podotactiles	4,0				
Contre marches contrastées	8,0				
			TOTAL	**2 200**	*févr-10*
				Complexité des travaux :	*Léger*

MAITRE D'OUVRAGE
VILLE DE MIONS

Site
001.2 - Groupe Sibuet
- Elémentaire -

Localisation
rue du 11 Novembre
MIONS

Obstacle critique n° **C17**

Fonction Enseignement bâtiment secondaire (R+1)
SNTR (SANITAIRE) - R+1

Description
Absence de sanitaire adapté à tous

Principe

Supprimer la cloison séparative
entre les deux wc existants
Créer un sanitaire adapté dans l'espace
agrandi avec porte de 90 cm de passage
Equiper avec les appareillages conformes

Création d'un sanitaire adapté à tous *sous réserve du calcul des effectifs*	qtés estim	estim unit HT	détail € HT	**TOTAL € HT**	
Dépose d'appareils sanitaires existants et de bloc porte Démolition d'un cloisonnement Construction d'un nouveau cloisonnement Fourniture et pose d'un bloc porte de 90 cm Fourniture et pose d'appareils sanitaires adaptés Y compris tous travaux de plomberie, électricité, carrelage, peinture…					
			TOTAL	**6 100**	*févr-10*
				Complexité des travaux :	*Moyen*

MAITRE D'OUVRAGE
VILLE DE MIONS

Site
001.2 - Groupe Sibuet
- Elémentaire -

Localisation
rue du 11 Novembre
MIONS

Obstacle critique n° **D18.1**

Fonction Enseignement bâtiment secondaire (R+2)
ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - accès au R+2

Description
Escalier non doublé d'un dispositif de franchissement conforme

Principe

Cet obstacle a été résolu à l'obstacle D16.1

Voir D16.1

MAITRE D'OUVRAGE
VILLE DE MIONS

Site
001.2 - Groupe Sibuet
- Elémentaire -

Localisation
rue du 11 Novembre
MIONS

Obstacle critique n° **C18.2**

Fonction Enseignement bâtiment secondaire (R+2)
ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - accès au R+2

Description
Equipements des escaliers insuffisants

Principe

Ces obstacles ont été résolus à l'obstacle C16.2

Voir C16.2

MAITRE D'OUVRAGE
VILLE DE MIONS

Site
001.2 - Groupe Sibuet
- Elémentaire -

Localisation
rue du 11 Novembre
MIONS

Obstacle critique n° **C19**

Fonction Enseignement bâtiment secondaire (R+2)
SNTR (SANITAIRE) - R+2

Description
Absence de sanitaire adapté à tous

Principe

Compte tenu de la surface disponible et des contraintes techniques, ce sanitaire restera inaccessible aux U.F.R.
Utiliser le sanitaire adapté précédemment (Voir C17)

PAS DE PRECONISATION BATIMENT

MAITRE D'OUVRAGE
VILLE DE MIONS

Site
001.2 - Groupe Sibuet
- Elémentaire -

Localisation
rue du 11 Novembre
MIONS

Obstacle critique n° **D20.1**

Fonction CLIS
ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - accès au CLIS

Description
Escalier non doublé d'un dispositif de franchissement conforme

Principe

Compte tenu de la surface disponible et des contraintes techniques, cette partie de l'étage restera inaccessible aux U.F.R. Utiliser des classes accessibles du RdC

PAS DE PRECONISATION BATIMENT

MAITRE D'OUVRAGE
VILLE DE MIONS

Site
001.2 - Groupe Sibuet
- Elémentaire -

Localisation
rue du 11 Novembre
MIONS

Obstacle critique n° **C20.2**

Fonction CLIS
ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - accès au CLIS

Description
Equipements des escaliers insuffisants

Principe

Poser des bandes antidérapantes et de couleur constratée sur chaque marche
Poser des bandes podotactiles sur chaque palier descendant
Poser une bande de couleur contrastée sur la 1er et dernière contremarche de l'escalier
Allonger la main-courante en partie basse

Complément d'équipement d'escalier	qtés estim	estim unit HT	détail € HT	**TOTAL € HT**	
Fourniture et pose de :					
Nez de marches	24,0				
Bandes podotactiles	2,0				
Contre marches contrastées	4,0				
Main courante sur écuyers à prolonger	2,0				
			TOTAL	**1 600**	*févr-10*
				Complexité des travaux :	*Léger*

MAITRE D'OUVRAGE
VILLE DE MIONS

Site
001.2 - Groupe Sibuet
- Elémentaire -

Localisation
rue du 11 Novembre
MIONS

Obstacle critique n° **C21**

Fonction CLIS
SNTR (SANITAIRE)

Description
Absence de sanitaire adapté à tous

Principe

Etant donné que l'étage restera inaccessible aux U.F.R., ce sanitaire restera inchangé
(Voir D20.1)

PAS DE PRECONISATION BATIMENT

Tableaux de synthèse - Groupe scolaire Sibuet

BATIMENT	Accessibilité actuelle	Accessibilité Abord	Accessibilité Entrée	Nombre d'obstacles critiques	Montant global des préconisations imputable	Accessibilité après préconisations	Complexité des travaux
001.1 - Groupe scolaire Sibuet - Maternelle	36%	0%	50%	23	203 650 €	84%	Lourd
001.2 - Groupe scolaire Sibuet - Elémentaire	33%	60%	100%	29	335 430 €	82%	Lourd
MOYENNE GLOBALE	**35%**	**30%**	**75%**	**26**		**83%**	Lourd
TOTAL				**52**	**539 080 € ***		

* dont 170 000 € en commun entre la maternelle et l'élémentaire

POINTS D'AMELIORATION D'USAGE POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Le respect de la réglementation en matière d'accessibilité est une nécessité. Il n'assure pas pour autant un confort d'usage toujours satisfaisant pour les personnes en situation de handicap.

Il convient donc de noter les problèmes qui peuvent se poser lors de l'usage du bâtiment par des personnes ayant une déficience motrice, visuelle, auditive ou mentale, et de décrire des solutions d'amélioration.

Ces relevés sont présentés et traités dans cette partie, sous l'appellation de « points d'amélioration d'usage » ou « recommandations ».

Certains ont fait l'objet « d'obstacles critiques » et de préconisations dans la première partie du rapport. Il semble malgré tout important de généraliser la mise en garde sur certains obstacles potentiels dans cette partie.

Les points traités et les suggestions concernent :

- Sensibilisation du personnel à l'accueil de personnes en situation de handicap (R1)
- Le marquage des dangers par bandes de vigilance, bandes podotactiles d'éveil (R2, 3, 4).
- La pose de paillassons armés conformes (R5).
- Les systèmes de guidage par bandes à installer (R6).
- Les boucles magnétiques à l'attention des malentendants (R7).
- La mise à disposition de système de communication et d'alerte (R8)
- La mise en place d'une signalétique adaptée (R9).
- Le réglage des ferme-portes à adapter (R10).
- Les mains-courantes des escaliers (R11 et R12).
- L'aménagement de sanitaires (R13 et R14).
- L'éclairage dans le bâtiment (R15)

Correspondance des pictogrammes :

- Déficience auditive
- Déficience motrice
- Déficience visuelle
- Déficience mentale

Recommandations 1 : Sensibilisation du personnel à l'accueil de personnes en situation de handicap	

Se sentir accueilli, attendu par le personnel d'accueil est une demande prioritaire des personnes handicapées, quel que soit le type de handicap. Répondre à cette attente implique que l'ensemble du personnel soit sensibilisé aux questions du handicap. Il s'agit de ne pas montrer de réticence, d'être capable d'aller vers les personnes handicapées et de s'adapter aux demandes sans être surpris ni dérouté.

On ne doit pas s'étonner, par exemple, qu'une personne malvoyante demande un renseignement sur quelque chose qui se trouve sous ses yeux.

Le personnel d'accueil doit aussi savoir que les personnes déficientes auditives peuvent parler et ne pas entendre. Par conséquent, le mode de communication doit être adapté : parler bien en face, sans crier, en faisant un effort d'articulation, ne pas hésiter à utiliser un support papier. L'acquisition par le personnel de quelques notions de langue des signes semble utile.

De même, l'accueil des personnes ayant un handicap mental peut être amélioré par différentes démarches adaptées. Pour ces personnes, il est préférable de réduire l'attente au maximum.

Dans la plupart des cas, un contact préalable avec les professionnels du handicap et les centres ressources spécialisés dans la prise en charge du handicap permet de mieux cerner les besoins.

Recommandations 2 : Le marquage des dangers par bandes de vigilance, bandes podotactiles d'éveil	

Il convient d'installer systématiquement des bandes de vigilance à double hauteur sur toute la largeur des vitrages (portes, parties fixes, ...) à l'intérieur du bâtiment.

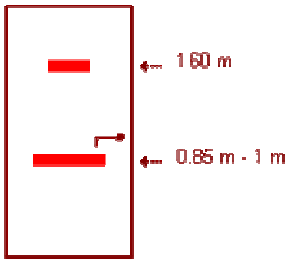

Recommandations 3 : Le marquage des dangers par bandes de vigilance, bandes podotactiles d'éveil	

Une volée de marches descendantes d'un escalier crée un danger potentiel de chute notamment pour les personnes malvoyantes. La pose d'une bande podotactile d'éveil à 50 cm de la première marche permet d'avertir ces personnes du danger.

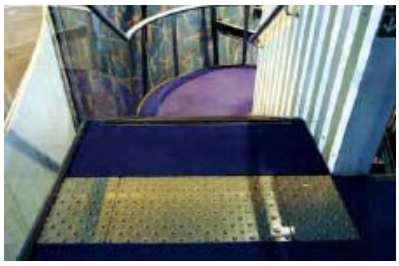

Recommandations 4 : Le marquage des dangers par bandes de vigilance, bandes podotactiles d'éveil	

Les marches d'un escalier, si elles ne sont pas repérées en chacune de leurs extrémités, peuvent s'avérer glissantes et/ou dangereuses pour des personnes malvoyantes. Il convient de poser systématiquement sur chaque nez de marche une bande rugueuse contrastée et antidérapante.
Cependant les bandes sur les nez de marches ne doivent pas être en relief et trop antidérapantes afin de ne pas créer une gêne pour les personnes à mobilité réduite.

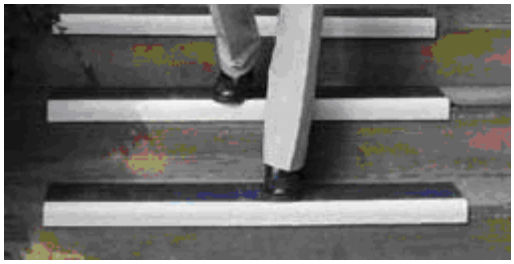

Recommandations 5 : Pose de paillassons armés conformes	

Les tapis brosses sont à proscrire. Installer en lieu et place des paillassons armés à lattes métalliques.

Recommandations 6 : Les systèmes de guidage par bandes à installer	

Il peut être difficile pour une personne non-voyante de se repérer au sein du bâtiment. Il est préférable donc d'installer des bandes de guidage.

Des bandes peuvent également être posées en fonction des attentes du personnel non voyant utilisant le bâtiment.

Recommandations 7 : Les boucles magnétiques à l'attention des malentendants	

Afin d'améliorer l'audition des personnes malentendantes portant un appareil de correction il est nécessaire d'installer des boucles d'induction magnétique.
La réglementation impose l'installation de ces boucles dans toutes les parties sonorisée

Cependant afin d'offrir une qualité d'audition satisfaisante pour tous, nous recommandons la sonorisation de certaines zones. Une fois ces zones équipées, ne pas oublier de baliser l'existence de ces équipements et de former le personnel à son utilisation.

Recommandations 8 : La mise à disposition de système de communication et d'alerte	

Afin de permettre une autonomie aux personnes mal voyantes ou non voyantes, il est recommandé de les munir, soit en permanence pour le personnel, soit au niveau de l'accueil pour les visiteurs, de système de communication type « talkie walkie », afin qu'ils puissent entrer en contact avec quelqu'un si ils ont besoin d'une réorientation.

De même afin d'assurer la sécurité des usagers mal entendant, il est recommandé de mettre à leur disposition des équipements vibreurs qui permettent de transmettre le système sonore des alarmes de site (incendie …).

Recommandations 9 : La mise en place d'une signalétique adaptée	

La signalétique d'un bâtiment doit faire l'objet d'une attention particulière.

Même si parfois la signalétique ne respecte pas à 100% les bonnes pratiques, nous n'avons pas relevé d'élément que nous pouvons qualifier de critique.

<u>Bonnes pratiques en matière de signalétique</u> :

La signalétique doit servir :

- A jalonner un déplacement sur sa totalité (aspects directionnels et de position : visuels – sonores – tactiles).
- A orienter les visiteurs et le personnel quant aux accès, services et sorties de secours. Il s'agit de privilégier les cheminements aménagés grâce à des pictogrammes signalant les différents équipements, en particuliers ceux accessibles aux personnes en situation de handicap.
- A avertir des risques de danger.
- A informer sur les modes d'usage des équipements ou des lieux.

Les points essentiels pour une bonne signalétique :

Typographie :

- Utiliser une police antique, c'est-à-dire avec des caractères d'écriture de forme bâton sans empattement. Ce type de police peut être Arial, Univers, Helvetica, Futura, ...
- Privilégier si possible l'écriture en minuscule.
- Employer un corps de police de caractère adapté à la distance probable de vision. Pour une seule ligne d'écriture, la taille des lettres doit être de 30 mm par mètre de distance d'observation.
- Hauteur des caractères d'écriture en aucun cas inférieure à :
    - 15 mm pour les éléments de signalisation et d'information relatifs à l'orientation.
    - 4,5 mm sinon.
- Choisir des couleurs « franches » et soutenues, contrastées par rapport à la couleur des panneaux. Si possible se limiter à une association de deux couleurs.
- Favoriser l'utilisation d'icônes et de pictogrammes (cf. pictogrammes normalisés).

Disposition des informations sur le panneau :

- Favoriser le regroupement logique des informations.
- Limiter la longueur de ligne du texte et le nombre de mots.
- Faire apparaître clairement la relation entre les informations et les actions à entreprendre.

Situation des panneaux :

- Assurer une bonne lisibilité, adaptée aux différents angles de vision.
- Les informations doivent être lisibles en position « debout » comme « assis ».
- Veiller à éviter un contre jour.
- Implanter les panneaux de façon à ne pas créer de danger pour la circulation.
- Assurer une continuité de l'information notamment en matière de guidage.

Eclairage :

- Ne doit pas modifier la couleur des panneaux.
- Eviter les zones d'ombres et le phénomène d'éblouissement (éviter les surfaces réfléchissantes et régler la puissance).

Exemples de pictogrammes :

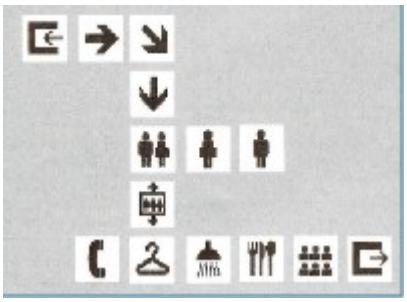

Pictogrammes standards d'orientation

Pictogrammes standards d'information

Recommandations 10 : Le réglage des ferme-portes à adapter	

De nombreuses portes sont équipées de « Groom » ou « Ferme porte ». Ces équipements ne doivent pas créer d'obstacles en matière d'accessibilité, ou exiger un effort excessif afin d'ouvrir les portes qui en sont équipées.

Pour cela un réglage périodique et fréquent de ces équipements doit être réalisé, par exemple, au minimum deux fois par an.

Cette remarque s'applique en particulier aux portes des parkings, des sanitaires ainsi qu'aux portes coupe-feu.

Un test peut être réalisé, sur la base du volontariat afin de vérifier avec une personne utilisatrice du bâtiment en situation de handicap que les portes se manœuvrent sans difficulté.

Recommandations 11 : Les mains-courantes des escaliers	

Les mains-courantes des escaliers doivent dépasser les premières et dernières marches pour permettre aux personnes déficientes visuelles de repérer le début et la fin des volées de marches. Cette main courante doit être contrastée du reste de l'environnement et surtout être continue au niveau des paliers.

Recommandations 12 : Les mains-courantes des escaliers	

Afin de faciliter le repérage pour des personnes non voyantes nous recommandons l'installation de repères en braille de chaque niveau dans les paliers des escaliers et à proximité immédiate des ascenseurs.

Pour les escaliers ce repère doit être placé sur la main courante, qui doit être continue et non coupé au niveau des paliers.

Pour les ascenseurs, ces équipements peuvent être placés à proximité des boutons de commandes sur le palier, ces boutons sont eux en même en relief et doublés en braille comme dans la cabine.

Recommandations 13 : L'aménagement de sanitaires	

Pour tous les équipements de manière générale (interrupteurs, dispositif d'appel, ...) et tout particulièrement pour les équipements dans les sanitaires, nous recommandons d'utiliser les contrastes.

Par exemple dans les sanitaires :

- En utilisant des abattants de couleur noire afin qu'ils soient plus facilement visibles par les personnes mal voyantes en étant contrastés par rapport au sanitaire
- Des commandes de robinetterie contrastées

... .

Recommandations 14 : L'aménagement de sanitaires	

Dans les sanitaires accessibles aux PMR, il est préférable pour le confort d'usage, d'installer des barres d'appui coudées. Ces dernières permettent en effet une meilleure préhension lors du transfert du fauteuil vers la cuvette.

Il faut également veiller à ce que la zone de transfert ne soit pas encombrée : pas de poubelle ou de mobilier, … (cf. sensibilisation du personnel de nettoyage).

Il est, également, préférable de poser une poignée supplémentaire pour faciliter la fermeture de la porte du sanitaire.

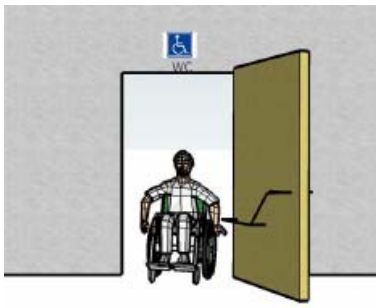

Recommandations 15 : L'éclairage dans le bâtiment	

L'éclairage est très important, il doit contribuer au plaisir, au confort de lecture et à la sécurité. Il est préférable qu'il soit diffus et indirect, pour éviter tout éblouissement. On évite donc les spots tournés vers les visiteurs, les surfaces réverbérantes, les zones d'obscurité, mais aussi les contrastes brutaux entre salles et passages. Ce dernier point est un critère de confort pour les personnes malvoyantes, mais aussi pour les personnes ayant un handicap mental, sensibles à l'environnement.

LEXIQUE

Bateaux :
Rabaissements du trottoir au niveau d'une traversée de chaussée, permettant le passage du trottoir vers la chaussée.

Bandes de guidage :
Eléments en relief positionnés au sol, décrivant un cheminement usuel et permettant aux déficients visuels de se repérer au sein d'un espace.

Bandes de vigilance, bandes podotactiles :
Eléments rugueux positionnés au sol, repérables par les déficients visuels, pour signaler un obstacle imminent (traversée de chaussée, mobilier, ...).

Bandes de signalisation :
Eléments opaques positionnés sur les vitrages pour signaler leur présence.

Chanfrein :
Petite surface plane obtenue en abattant l'arête d'une pierre, d'une brique, d'une pièce de bois ou de métal.

Dévers :
Déclivité transversale, inclinaison du terrain ou de la structure perpendiculaire au sens du cheminement.

Dormant :
Châssis fixe et immobile d'une porte.

Elévateur :
Equipement servant à transporter des personnes ou des charges d'un niveau à un autre dans une cabine fermée ou non.

Espace de manœuvre (avec possibilité de demi-tour) :
L'espace de manœuvre permet la manœuvre du fauteuil roulant ou d'une personne cheminant avec une ou deux cannes. Il permet de s'orienter différemment ou de faire demi-tour.
L'espace de manœuvre reste lié au cheminement avec une exigence de diamètre de 1,50 m.

Espace de manœuvre de porte :
Qu'une porte soit située latéralement ou perpendiculairement à l'axe d'une circulation commune, l'espace de manœuvre correspond à un rectangle de même largeur que la circulation commune, mais dont la longueur varie selon que l'on tire ou que l'on pousse la porte.
Deux cas de figure :

- Ouverture en poussant : longueur de l'espace de manœuvre = 1,70 m
- Ouverture en tirant : longueur de l'espace de manœuvre = 2,20 m

Espace d'usage :
L'espace d'usage permet le positionnement d'un fauteuil roulant ou d'une personne cheminant avec une ou deux cannes pour utiliser un équipement ou un dispositif de commande ou de service.
L'espace d'usage est situé à l'aplomb de l'équipement ou du dispositif de commande ou de service. Il correspond à un rectangle plan et horizontal de 0,80 m X 1,30 m.

Grille :
On entend par grille, les équipements de la voirie permettant l'écoulement de l'eau et dont la surface présente des fentes.

Largeur courante d'un cheminement :
Il s'agit de la largeur du cheminement sans tenir compte des différents obstacles.

Largeur ponctuelle :
Largeur du cheminement, sur une partie restreinte de celui-ci, réduite par la présence d'un obstacle.

Largeur utile d'une porte, passage utile :
Largeur effective minimale de passage d'une porte, celle-ci étant supposée ouverte à 90° (passage en ligne droite).

Mobilier urbain, équipements urbains :
Tout élément d'ameublement, fixe ou amovible, permanent ou temporaire, d'usage collectif concourant à la sécurité, à l'information, au bien être de l'usager et à l'organisation fonctionnelle du cheminement.

Nez du quai :
Devant l'abribus, limite entre le trottoir piéton et la chaussée.

Ouvrant :
Partie mobile d'une porte. Synonyme de battant.

OC :
Obstacle Critique

OD :
Obstacle Disqualifiant

Pallier de repos
Le pallier de repos permet à une personne debout mais à mobilité réduite ou à une personne en fauteuil roulant de se reprendre, de souffler.
Le pallier de repos s'insère intégralement dans le cheminement, il correspond à une surface plane et horizontale de dimension minimale 1,20 m X 1,40 m

Pente :
Déclivité axiale, inclinaison du terrain ou de la structure dans le sens du cheminement.

PFR :
Personne en Fauteuil Roulant.

PMR :
Personne à Mobilité Réduite

Porte-à-faux :
Une installation est dite en porte-à-faux lorsqu'un élément est supporté par une partie qui est elle-même au-dessus du vide, c'est-à-dire sans support immédiatement en dessous de l'élément en « porte-à-faux ».

Rampe :
Partie du cheminement créée volontairement avec une certaine déclivité afin de traiter une différence ponctuelle de niveaux.

Ressaut :
Différence ponctuelle de niveau inférieure à 2 cm.

Sas d'isolement :
Elément de sécurité : ils ont pour fonction d'éviter la propagation des effets d'un incendie provenant d'un local particulier (parking, caves, celliers, etc.) au reste du bâtiment. Les deux portes s'ouvrent à l'intérieur du sas : lorsqu'un usager handicapé franchit une porte, un autre usager doit pouvoir ouvrir l'autre porte.
A l'intérieur du sas, l'espace de manœuvre correspond à un rectangle plan et horizontal de 1,20 m X 2, 20 m.
A l'extérieur du sas, chaque porte doit disposer d'un espace de manœuvre de 1,20 m 1,70 m.

Seuil :
Changement de niveau créé au niveau du bas de l'ouverture d'une porte.

Traversée de chaussée matérialisée :
Zone balisée permettant aux piétons de franchir les voies réservées à la circulation routière.

Table de change :
Table à l'origine utilisée dans le cabinet du kinésithérapeute, pouvant avoir d'autres fonctions.
Elle peut être placée dans des lieux où les personnes à mobilité réduite ont besoin de s'allonger ou se changer (ex : Vestiaire).